MDN

Gaïd Salah en visite de travail et d'inspection à la 2e Région militaire à Oran

Lire page 24

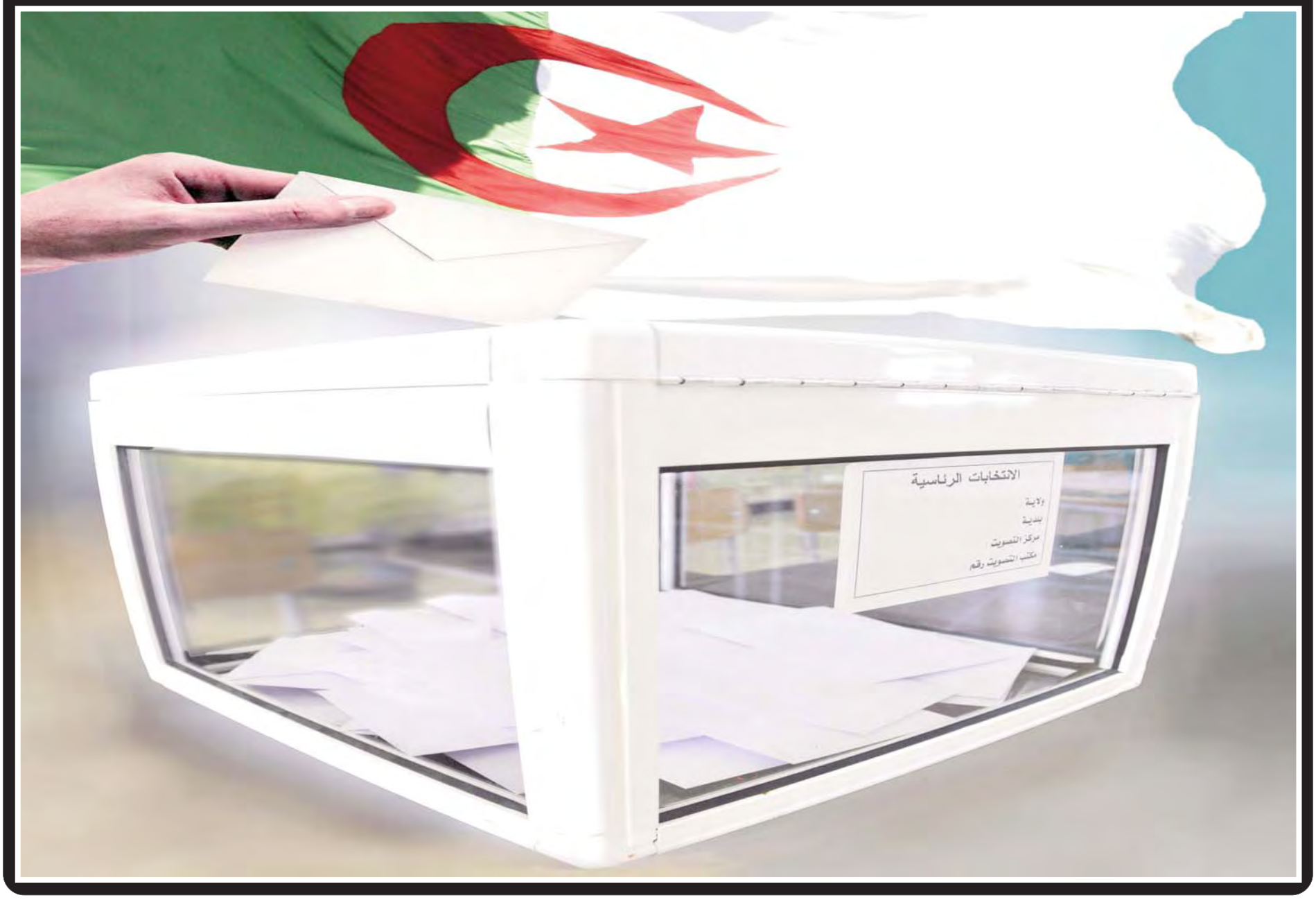
L'ECHO D'ALGERIE

INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information - 8e Année - Dimanche 29 Septembre 2019 - 29 Mouharram 1441 - N° 2206 - Algérie : 10 DA / 1 € www.lechodalgerie-dz.com

Présidentielle du 12 décembre

Vers une participation record des candidats



Lire page 3 Photo : L'Echo d'Algérie ©

74e session de l'Assemblée générale de l'ONU

Boukadoum : «L'Algérie demeure attachée à l'édification de l'UMA»

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a réaffirmé, ce vendredi, aux travaux de la 74e session de l'Assemblée générale (AG) de l'ONU, l'attachement de l'Algérie à son choix stratégique visant la poursuite de l'édification de l'Union du Maghreb arabe (UMA), déplorant l'absence de solution définitive garantissant au peuple sahraoui son droit légitime à l'autodétermination.

«L'Algérie demeure attachée à son choix stratégique visant à poursuivre l'édification de l'UMA dont le coup d'envoi avait été donné à Alger il y a 3 décennies», a souligné Boukadoum dans son intervention, ajoutant que «mon pays est pleinement disponible à traduire cet objectif auquel aspirent nos peuples»...

Lire page 24

M'sila

Un élément de soutien aux groupes terroristes arrêté

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire a arrêté, ce vendredi à M'sila - 1e Région militaire, un élément de soutien aux groupes terroristes».
Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des détachements de l'ANP et des Garde-frontières ont arrêté, à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar - 6e RM, 4 individus et saisi un camion, un véhicule tout-terrain, 7 groupes électrogènes, 4 marteaux- piqueurs, 166 sacs de mélange de pierres et d'or brut, 3 téléphones portables, un téléphone satellitaire ainsi que des produits et outils de détonation. Dans le même contexte, des éléments des Garde-frontières et de la gendarmerie ont arrêté 6 narcotrafiquants et saisi 2 véhicules et 276,8 kg de kif traité à Naâma et Tlemcen -2e RM. De même, «288 comprimés psychotropes ont été saisi à Tébessa - 5e RM, tandis que des éléments des Garde-côtes ont intercepté 38,7 kg de kif traité à Oran - 2e RM».



Réddition

Un terroriste se rend aux autorités militaires à Tamanrasset

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des Forces de l'Armée nationale populaire, un terroriste s'est rendu, ce vendredi, aux autorités militaires à Tamanrasset - 6e Région militaire.
Il s'agit du dénommé Okba Konta Sidi-Ali, dit Thabet, qui avait rallié les groupes terroristes en 2009», ajoutant que «le terroriste était en possession d'un pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov et 4 chargeurs garnis de munitions».
«Ces résultats réitèrent, encore une fois, l'efficacité de l'approche adoptée par le Haut Commandement de l'ANP pour venir à bout du fléau du terrorisme et faire régner la sécurité et la quiétude à travers tout le territoire national».

● Migration clandestine

Naufrage d'une embarcation au large d'Oran

Une nouvelle tentative de migration clandestine vers l'Europe a failli tourner au drame collectif au large des côtes d'Oran. N'était l'intervention des Garde-côtes, dans la nuit de vendredi à samedi, les 21 personnes à bord d'une embarcation de fortune auraient péri, suite au chavirement de cette dernière, au large de Kristel. Quatre femmes et 6 enfants, dont un de 10 ans qui a péri, se trouvaient dans ce radeau dont les occupants ont pu être récupérés par les Garde-côtes.

● Tentatives d'émigration de 116 harragas» déjouées en 24h

Des éléments de Garde-côtes de Cherchell à Tipasa, ont intervenu, lors d'une opération de recherche et de sauvetage, pour secourir un groupe d'émigrants clandestins, à 37 miles nautiques au nord de Ténès, où 5 personnes ont été évacuées et un cadavre a été repêché. Selon un communiqué du MDN, d'autres tentatives d'émigration clandestine de 116 individus ont été mises en échec par des Garde-côtes et des éléments de la Gendarmerie nationale à Oran, Mostaganem et Chlef alors que 6 migrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Tlemcen et El Tarf.

● Tissemsilt

4 hectares de la forêt Oued Lakhal détruits par les flammes

Quatre hectares d'arbres ont été détruits, ce vendredi soir, à la forêt Oued Lakhel, de la commune de Boukaïd (Tissemsilt). Les flammes avaient détruit divers types d'arbres dont le pin d'Alep et le chêne vert. Les agents de la protection civile, soutenus par les éléments de la Conservation des forêts, ont réussi à maîtriser le feu après 5 heures de lutte sur plusieurs fronts.
L'intervention des agents a permis de sauver une vaste superficie de cette forêt, distante de 3 km de la commune de Boukaïd, et d'empêcher la propagation des flammes vers la forêt limitrophe d'Aïn Antar.
L'opération a vu la mobilisation d'importants moyens humains et matériels.

● Djelfa

Près de 1700 unités boissons alcoolisées interceptées

Dans le cadre de la lutte contre le crime, sous toutes ses formes, les éléments de la sûreté de daïra de Hassi Bahbah ont mis en échec la commercialisation illégale d'une importante quantité de boissons alcoolisées. En fin de semaine, suite à une information parvenue aux services de la sûreté, un barrage de contrôle a été dressé sur la route Boughezoul - Hassi Bahbah où un véhicule de location conduit par un homme de 36 ans a été contrôlé. La fouille du véhicule a permis la découverte de 1677 unités de boissons alcoolisées de différentes marques destinées à la vente illicite. Deux autres véhicules qui étaient postés en «éclaireurs» à la sortie de la ville près de la station-service ont été également interceptés et leurs conducteurs arrêtés.

● Mila

Le maire de Tessala Lemtaï placé sous mandat de dépôt

Accusé d'«abus de fonction et d'incitation» à apporter une fausse preuve pour un crime fictif, le président de l'Assemblée populaire communale de Tessala Lemtaï dans la wilaya de Mila, Seïf Boudaoudi, a été placé, sous mandat de dépôt par le juge d'instruction du tribunal de Ferdjioua. Élu sur la liste du parti FLN, Seïf Boudaoudi a occupé le poste de P/APC durant trois mandats successifs. Les présidents d'APC de la wilaya de Mila avaient exprimé, mardi, leur solidarité avec leur collègue interpellé, avant de prendre part à une réunion du conseil exécutif de wilaya.

● Accidents de la circulation

13 morts et 33 blessés en 48 heures

Treize personnes ont trouvé la mort et 33 autres ont été blessées dans 14 accidents de la circulation, enregistrés au niveau national durant les dernières 4 h, a indiqué, hier, un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Jijel avec 2 morts, suite au dérapage d'un véhicule ayant percuté un poteau électrique, notait la même source.
Durant la même période (du 26 au 28 septembre) 2019, les unités de la Protection civile ont enregistré 5137 interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, domestiques, évacuations sanitaires, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité, a ajouté la même source, relevant que les éléments de la Protection sont également intervenus pour l'extinction de 4 incendies urbains et divers dans plusieurs wilayas du pays.

Oran

Un atelier clandestin de fabrication de farine sans gluten démantelé à Es Sénia

Suite à une tournée de contrôle, les éléments de la sûreté urbaine d'Aïn El Beïda relevant de la sûreté de daïra d'Es Sénia sont parvenus à démanteler un atelier clandestin spécialisé dans la fabrication de la farine sans gluten avec utilisation de produits nocifs à la santé. Pas moins de 150 kg de produits ont été saisis dans le cadre de cette affaire.
C'est à la suite d'un contrôle que les policiers ont intercepté un véhicule de marque Renault Boxer avec à son bord un individu de 36 ans.
Lors de la fouille, les enquêteurs ont découvert que celle-ci contenait de la farine sans gluten. Poursuivant leurs recherches, les policiers ont procédé à une perquisition ordonnée par le procureur près le tribunal d'Es Sénia dans un atelier servant à la fabrication de cette farine. Appuyés par les services de l'hygiène de l'APC d'Es Sénia, les services de la Direction du commerce, les policiers ont également mis à nu l'absence d'autorisation ou d'agrément pour l'exercice de cette activité.
Le propriétaire de cet atelier résidait à l'étranger ce qui constitue, selon les policiers, une infraction à la réglementation en vigueur.

Edité par la Sarl Echo Medias Algérie

Directeur Général Fondateur
Tewfiq Meraou

L'ECHO D'ALGERIE
Quotidien National d'Information

Directeur de la Publication
Ahsene Saaid
Directrice de la Rédaction
Dr Lila Meraou
Rédacteur en Chef
Mouloud Hamdi
Directeur Technique
Walid Boumaaraf

Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger
Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Raïs - Alger
Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02
Direction de la publicité : Tél-Fax : 023 54 23 04
Compte N° : 00500111400201363101 3

Anep
Tél : 021 73 76 78
021 73 71 28
Fax : 021 73 95 59

Diffusion
Ouest-Centre-Est
Zigzag Expresse

Impression
SIA

www.lechodalgerie-dz.com E-mail : echodalgerie@gmail.com L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information @echodalgerie_dz

• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

L'ECHO D'ALGERIE
www. lechodalgerie-dz.com

Présidentielle du 12 décembre

Vers une participation record des candidats

Ils sont plus de 80 postulants à la candidature pour l'élection présidentielle du 12 décembre prochain qui ont procédé jusque-là au retrait des formulaires de souscription des signatures individuelles, ce qui augure d'une participation record jamais égalée à ce rendez-vous électoral.

Parmi les postulants, figurent des responsables de partis politiques, à l'instar du président du parti Talaïe El Houriyet, Ali Benflis, l'ancien Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, le président du Front El Moustakbal, Abdelaziz Belaïd, le président du mouvement El Bina, Abdelkader Bengrina, ou encore le président de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem Sahli. La nouvelle loi organique relative au régime électoral fait obligation aux candidats à la présidentielle de présenter 50 000 signatures individuelles au moins, d'électeurs inscrits sur une liste électorale. Ces signatures doivent être recueillies à travers au moins 25 wilayas. Le nombre minimal des signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieur à 1200. La déclaration de candidature à la présidence de la République résulte du dépôt, par le candidat lui-même, d'une demande d'enregistrement auprès du président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), stipule cette nouvelle loi, exigeant la nationalité algérienne d'origine pour le candidat qui doit être également titulaire d'un diplôme universitaire ou d'un diplôme équivalent. L'ANIE a la charge de préparer les élections, de les organiser, de les gérer et de les superviser et ce, dès le début de l'opération d'inscription sur les listes électorales et leurs révisions ainsi que les opérations de préparation de l'opération électorale, des opérations de vote, de dépouillement et se prononcent sur le contentieux électoral jusqu'à l'annonce des résultats provisoires. Composée de 50 membres, l'ANIE présidée par l'ancien ministre de la Justice, Mohamed Charfi, est chargée de réceptionner les dossiers de candidatures pour l'élection du président de la République et d'y statuer. En parallèle, l'opération de révision exceptionnelle des listes électorale se poursuit au niveau des différentes APC du pays, conformément au décret présidentiel portant convocation du corps électoral. En prévision de cette révision exceptionnelle des listes électorales, l'ANIE a invité les citoyennes et citoyens, non inscrits sur les listes électorales, notamment ceux qui auront 18 ans le jour du scrutin, à s'inscrire auprès de la commission communale au niveau de leur commune de résidence.

L'ANIE dispose de toutes les garanties pour une réelle pratique de la citoyenneté et jouit des critères d'autonomie et de compétence

La loi organique relative au régime électoral, qui vient d'être amendée, place le fichier national du corps électoral composé de l'ensemble des listes électorales des communes et des centres diplomatiques et consulaires à l'étranger sous la tutelle de l'Autorité indépendante chargée des élections. Elle prévoit, selon l'article 23, d'accorder à cette Instance la responsabilité d'élaborer et de réviser les listes électorales périodiquement et à l'occasion de chaque échéance électorale ou référendaire par une commission communale pour la révision des listes électorales placée sous sa supervision. L'Autorité nationale indépendante des élections est investie de la charge de préparer les élections, les organiser, les gérer et les superviser, et ce, dès le début de l'opération d'inscription sur les listes électorales et leurs révisions, ainsi que les opérations de préparation de l'opération électorale, des opérations de vote, de dépouillement et se prononce sur le contentieux électoral, conformément à la législation en vigueur, jusqu'à l'annonce des résultats provisoires. Elle prend également toutes les mesures et dispositions pour garantir la préparation et l'organisation des élections en toute intégrité, transparence et impartialité, sans discrimination entre les candidats. Le président de l'Autorité, Mohamed Chorfi, a affirmé que cette Instance dispose de toutes les garanties pour une réelle pratique de la citoyenneté et jouit des critères d'autonomie et de compétence. Saisissant l'opportunité de sa dernière visite de travail et d'inspection qu'il a effectuée à la 3e Région militaire, le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, s'est longuement étalé sur l'élection présidentielle du 12 décembre prochain qu'il a qualifiée de rendez-vous «historique» et d'échéance «décisive» pour l'avenir du pays.

L'ANIE s'est vu dotée de toutes les prérogatives lui permettant, à titre exclusif, de superviser toutes les étapes de l'opération électorale

Après avoir rappelé que le Haut Commandement de l'Armée prendra toutes les dispositions nécessaires pour permettre aux citoyens d'exercer, dans le calme et la sérénité, leur droit électoral, Gaïd Salah a assuré que les préparatifs en prévision de la prochaine élection présidentielle «ont bel et bien été lancés sur le terrain pour la réunion de toutes les conditions nécessaires et idoines au bon déroulement de cette échéance décisive pour la nation», citant dans ce sens l'adaptation et l'amendement de la loi organique relative au régime électoral de manière à «répondre aux aspirations légitimes de notre peuple vaillant et à travers la mise en place de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), qu'il a qualifiée d'évènement phare dans le processus de sortie de la crise». Soulignant que l'ANIE s'est vu dotée de toutes les prérogatives lui permettant, à titre exclusif, de superviser toutes les étapes de l'opération électorale, il a rappelé que «c'est là une première pour notre pays» et un bond qualitatif



dans le processus de l'édification national, conférant davantage de crédibilité et de transparence à cette opération». Il a salué, par la même occasion, le sens de responsabilité et l'engagement affichés par le staff de cette Autorité en vue de «faire de cette importante échéance électorale une halte essentielle attendue par le peuple algérien avec ferveur». Le général de corps d'armée a affirmé que «ce rendez-vous historique sera une fête pour l'Algérie et ses loyaux enfants sur la voie de la solution constitutionnelle pour une sortie de crise». «Nous sommes, au sein de l'ANP, digne héritière de l'Armée de Libération nationale, déterminés à accompagner le peuple algérien sans relâche, en réunissant toutes les conditions idoines et propices et en mettant en œuvre les mesures relatives à la sécurisation de l'opération électorale, de manière à réunir aux citoyens toutes les garanties pour une participation massive et efficace aux prochaines présidentielles». «C'est dans ce cadre précisément que s'inscrit notre attachement constant au processus constitutionnel et notre souci quant au respect, strict et total, des lois de la République. Notre ligne de conduite de laquelle nous n'avons jamais dévié quelle qu'en soient les circonstances, car il s'agit de la seule et unique issue de réalisation des grands objectifs escomptés et de laquelle dépend l'avenir du pays. «Nous percevons aujourd'hui l'horizon de l'avenir prometteur qui attend le peuple algérien, grâce à Allah, après l'élection d'un président de la République légitime qui prendra en charge la lourde responsabilité qui lui incombera, avec dévouement envers sa patrie et son peuple», a encore souligné Gaïd Salah.

L'organisation des élections et le recours aux urnes sont la solution idéale, efficace et judicieuse

Cette importante échéance, dira-t-il, constitue «une opportunité sans précédent afin d'instaurer la confiance dans le pays et ouvrir la voie vers un horizon prometteur en termes de consolidation de l'exercice démocratique éclipsé pendant des années par la bande, qui a tenté de s'accaparer du pouvoir en pillant les richesses du pays, en détournant l'argent du peuple et en portant atteinte aux potentiels de la nation, pour servir des agendas hostiles à la patrie». Cependant, «tout comme nous avons réussi à faire plier le colonialisme tyrannique, nous les avons vaincus aujourd'hui grâce à Allah et aux efforts des fidèles enfants du pays», a-t-il rassuré. Et de poursuivre : «Nous avons œuvré, depuis le début de la crise, à faire face à tous les défis et à mettre en échec les desseins de la bande. Grâce à Allah, nous commençons à percevoir les prémices de la victoire à l'horizon». «Nous ne nous lasserons jamais d'appeler à se diriger aux urnes, pour une compétition basée sur des règles démocratiques justes, où la voix du peuple sera souveraine pour décider qui présidera à la destinée du pays. Une opportunité particulière pour passer à une nouvelle étape dans le processus d'édification de l'avenir du pays», a expliqué Gaïd Salah. Pour lui, «ce peuple a longtemps fait face à toutes les adversités, aussi grandes soient-elles, grâce à son dévouement envers ses principes nationaux et ses valeurs ancestrales, ainsi qu'à l'accompagnement de l'institution militaire, qui a opté pour une stratégie clairvoyante et avisée mise en œuvre par étape, accompagnant avec harmonie et clairvoyance les revendications et les attentes de ce vaillant peuple». Pour le général de corps d'armée, «le peuple algérien, très conscient de tout ce qui entoure son pays et possédant une grande capacité d'analyse des origines et des dessous des évènements sur le plan national, régional et même international, considère que l'organisation des élections et le recours aux urnes sont la solution idéale, efficace et judicieuse». Le peuple algérien, «fier de son histoire nationale séculaire, saura comment déjouer les plans des comploteurs et des sceptiques parmi les résidus de la bande auxquels nous adressons une nouvelle fois un avertissement quant à l'éventuelle tentative de perturber le peuple. Ce vaillant peuple qui aura l'opportunité une fois encore de tracer les contours d'un avenir prometteur pour l'Algérie», a-t-il soutenu. Par ailleurs, Gaïd Salah avait dénoncé des agendas «dictés par des entités hostiles à l'Algérie», et qui «consentent tous les efforts tendancieux afin d'entraver la solution constitutionnelle», précisant que ces parties «se retrouvent, lors d'une situation de crise, face à deux options, à savoir, a-t-il dit, «soit accepter le résultat des urnes ou se mettre à l'écart du choix populaire, ce qu'ils n'accepteront jamais». «Raison pour laquelle», a-t-il souligné, «ils cherchent une 3e alternative aux conséquences inconnues et aux répercussions imprévisibles, car totalement loin de l'intérêt du peuple algérien».

T. Benslimane

Election présidentielle

La machine électorale bien huilée

Selon les chiffres communiqués par Ali Draâ, directeur de la communication de l'Autorité électorale, le nombre de candidats dépasse déjà 80 postulants et la liste va certainement évoluer d'ici la fin de l'opération de retraits des formulaires de parrainages.

On sait d'expérience que la plupart de ces candidats passeront à la trappe, faute de pouvoir passer l'épreuve des signatures qui reste insurmontable même si l'Autorité électorale a revu à la baisse le nombre de parrainages. Aujourd'hui deux partis islamistes réuniront leurs Madjliss echoura pour trancher la question de leur participation, à savoir El Adala de Djaballah et le MSP d'Abderazak Makri. Ces deux partis, au vu de la situation politique qui n'offre pas une grande lisibilité pourraient être amenés à faire le choix de la participation, tout en se réservant la possibilité de se retirer de la compétition. Le RND pour sa part s'est présenté pour le retrait des imprimés de signature. Présentera t-il son propre candidat ? Auquel cas il doit réunir son Conseil national pour le désigner. Ou bien roulera t-il pour le candidat qu'on lui demandera de soutenir en mettant à sa disposition ses structures organiques. Quasiment la même situation pour le FLN qui est sans boussole, surtout après la mise en détention préventive de son secrétaire général, Mohamed Djemai. L'ex-parti unique attent-il un signal de haut, comme d'habitude, pour se mettre en branle ? En attendant l'évolution des choses, au cours de cette semaine, c'est surtout l'entrée en lice d'Ali Benflis et Abdelmadjid Tebboune, qui donne un peu de «piment» à cette élection et on voit déjà se profiler un duel fratricide entre les deux hommes.

Et c'est l'ancien directeur de cabinet et ancien chef de gouvernement du président Bouteflika, Ali Benflis, qui a ouvert les hostilités en laissant planer des suspicions sur la candidature de Tebboune, lui aussi ancien ministre et ancien Premier ministre de Bouteflika. «Si la candidature de la personne à laquelle vous faites allusion (Tebboune NDLR) se confirme, cela voudra dire que nous allons vers un cinquième mandat avec un autre visage», répliquera t-il à un journaliste qui lui pose la question. Bon joueur Tebboune, se contentera de répondre à la pique de Benflis : «Ce n'est pas encore le moment de polémiquer». Cette première passe d'armes entre ces deux candidats n'est pas anecdotique. Simple jeu de rôle pour donner du piment à la campagne ou début du commencement d'une guerre entre deux candidats en compétition pour l'onction du pouvoir de fait ? Et pendant ce temps, Ahmed Gaïd Salah intensifie ses interventions médiatiques. Pas moins de trois dans la semaine à partir de Béchar. D'abord pour appeler mardi à un vote massif e 12 décembre, puis pour expliquer mercredi que «toutes les conditions seront prises pour que le citoyen puisse exprimer librement son choix » et jeudi mise en garde contre les tentatives de blocage de l'opération électorale. «Tous ceux qui se mettront en travers de cette solution constitutionnelle et de la revendication populaire, ou qui œuvrent à faire obstacle à ce processus national vital,



sous quelque forme que ce soit, trouveront une sanction juste et rigoureuse, voire dissuasive, conformément à la loi, car il n'y a pas de place pour les manigances quand il s'agit de l'intérêt suprême du pays», a mis en garde le chef d'état-major.
Cette mise en garde n'a pas pour autant dissuadé les citoyens de battre le pavé ce 32e vendredi, pour rejeter avec force les élections du 12 décembre et dénoncer aussi l'arrestation des activistes du Hirak.
La question qui se pose c'est de savoir quel tour prendra ce bras de fer à distance face à la résolution du pouvoir d'organiser les élections le 12 décembre prochain, d'une part, et la détermination du mouvement populaire de ne pas reculer, d'autre part.

ANR

Sahli annonce sa candidature



Au cours d'une réunion, tenue hier au son siège national à Alger de ses bureaux de wilaya, Belkacem Sahli a annoncé sa participation à l' présidentielle prévue le 12 décembre prochain. «Notre participation s'inscrit dans le cadre d'une vision politique constante pour une Algérie de droit, de stabilité et de réformes, une Algérie basée sur l'équilibre entre droits et libertés et la nécessité d'assurer la sécurité, la stabilité et la cohésion sociale», a-t-il affirmé. «Nous voulons une Algérie réconciliée avec son passé, fière de toutes ses valeurs et de son histoire et ouverte sur le monde, une Algérie consciente de son importance et de son rôle géostratégique», a-t-il ajouté. Le slogan de sa campagne sera d'ailleurs «pour une Algérie de stabilité et de réformes». L'ANR a-t-il rappelé a soutenu la solution prônée dans le cadre de la Constitution. Pour lui, se conformer à l'article 7 ouvre la voie à la prise en charge des préoccupations légitimes exprimées par les citoyens depuis février dernier. Sahli s'est en suite étalé sur les raisons de sa participation.
«Nous partageons l'approche du chef de l'Etat d'aller vers un dialogue national inclusif, la vision du haut commandement de l'ANP que nous soutenons la campagne de lutte contre la corruption», a-t-il soutenu. Pour Sahli «le retour au processus électoral va alléger également la pression sur les services de sécurité mobilisés depuis 7 mois, l'ANP impliquée malgré elle sur la scène politique et préserver le front économique». Interrogé sur les autres candidats, il a préféré ne pas émettre de commentaire. «Nous respectons tout le monde», a-t-il lancé. Sahli a enfin enregistré avec satisfaction l'engouement pour le rendez-vous électoral. «80 candidats ont retiré les formulaires d'inscription dont des chefs de partis, des personnalités et des femmes» s'est-il félicité.

RND

Azzedine Mihoubi charge des cadres de retirer les formulaires de candidature

Le secrétaire général par intérim du Rassemblement national démocratique (RND), Azzedine Mihoubi a chargé, à Alger, des cadres du parti de retirer, en son nom, les formulaires de candidature pour la prochaine Présidentielle, a indiqué un communiqué du RND. La même source a indiqué qu'en complément du communiqué de presse relatif à la participation du parti à la Présidentielle du 12 décembre prochain, Mihoubi a chargé des cadres du parti de retirer, ce dimanche, les formulaires de candidature en son nom. Le RND avait indiqué qu'il annoncerait son candidat à cette élection le 4 octobre prochain lors de la réunion du Conseil national du parti, qui est l'instance souveraine entre deux congrès.

Mouvement El Bina

Bengrina : «Le futur président ne sera conduit que par la volonté du peuple exprimée à travers les urnes»

Le président du Mouvement El Bina, Abdelkader Bengrina, a affirmé, samedi à Adrar, que le «futur président de l'Algérie ne sera conduit que par la volonté du peuple algérien exprimée à travers les urnes».
S'exprimant lors d'une rencontre tenue à la maison de la culture d'Adrar en présence des cadres du mouvement El Bina, Bengrina, a souligné que «le peuple algérien est un corps uni, dont le sang de ses Chouhada s'est mélangé dans la lutte pour le recouvrement de l'indépendance nationale», et «qu' il n'est de droit à personne», a-t-il dit, «de semer la zizanie entre ses fils et de concéder aucun iota de sa patrie», avant d'appeler à la consécration d'un développement «équitable entre les différentes régions du pays». «La wilaya d'Adrar recèle d'importantes potentialités lui hissant de devenir un pôle économique, tous segments confondus, susceptibles, de faire sortir l'Algérie de sa crise économique, notamment en matière des énergies renouvelables, pari d'avenir de développement durable», a-t-il soutenu. Le président du Mouvement El Bina a, à cette occasion, rendu un vibrant hommage à l'Armée nationale populaire (ANP) qui a opté pour la neutralité et a accompagné le Hirak, a consacré la volonté du peuple, avant d'affirmer que «l'ANP a mis en échec les desseins et velléités des parties tendant à mener le pays dans des situations politiques aux périlleuses conséquences». «Seule une nouvelle Algérie avec d'authentique projet de Novembre tracé par les Chouhada que survivra», a-t-il affirmé.
Bengrina a rappelé que «le Mouvement El Bina demeure très attachée, est sans changement, à sa ligne nationale de militance politique», avant de convier les militants de sa formation politique «de faire confiance aux principes de son mouvement qui entrera en lice à la prochaine échéance présidentielle».



Travail

Le secteur procède à la modernisation des programmes pour un service public de qualité

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, Tidjani Hassan Haddam a indiqué, ce samedi, à Alger, que son département était en passe de développer des programmes pour faciliter les procédures administratives et assurer un service public de qualité.



Présidant une rencontre sur «les TIC au service des citoyens», le ministre a précisé que son département «compte développer, dans les mois à venir, des projets en matière d'intelligence artificielle, notamment le programme de reconnaissance faciale via smartphone, ce qui évitera aux retraités de se déplacer aux agences de la Caisse nationale des retraités (CNR) pour présenter le certificat de vie».

Le secteur veille, entre autres, à élaborer un programme spécial pour le contrôle médical qui permet, avec l'aide du médecin, de décider en l'absence du concerné, évitant à ce dernier le déplacement, notamment pour les habitants des régions du Sud et des régions éloignées, a ajouté Haddam.

Ces programmes consistent à «consacrer des espaces électroniques aux assurés sociaux, à l'instar du portail «El Hanna» qui leur permet de s'enquérir des services qui leur sont accordés et à programmer un système qui traduit simultanément le langage des signes en texte et vice versa au profit des sourds-muets, et ce, dans le cadre de l'intérêt qu'accorde le secteur aux personnes aux besoins spécifiques». Par ailleurs, Haddam a cité les projets lancés par son département, notamment «la création de centres de données, le raccordement des réseaux et le développement des systèmes conformément aux normes internationales pour sécuriser les informations et assurer continuellement des prestations à distance à travers l'utilisation des techniques modernes, ajoutant que plusieurs applications ont été développées, dont la télé-déclaration, le télépaiement, le suivi du dossier en ligne, les télédemandes et le call center. Haddam a ajouté que ces applications étaient en cours de mise en œuvre à travers toutes les instances du secteur, notamment dans le domaine de l'emploi et de la sécurité sociale, «dans le cadre d'une stratégie coordonnée et intégrée incluant d'autres secteurs au titre de la mutualisation de l'entraide administrative».

Dans ce contexte, le ministre a fait savoir que les bases de données de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas) et de la Caisse nationale de sécurité sociale des non salariés (Casnos) avaient été reliées à la base de données du Centre national du registre de commerce (CNRC) afin de permettre aux citoyens titulaires d'un registre de commerce d'être affilés automatiquement aux deux caisses.

Le secteur est engagé dans «une démarche d'adaptation aux nouvelles technologies de l'information et de la communication et d'intégration de la culture numérique pour prendre en charge les préoccupations des citoyens plus rapidement et plus efficacement et leur offrir des prestations de qualité», a affirmé Haddam, estimant que l'optimisation de l'usage de ces technologies nécessitait «l'intensification de la formation continue des ressources humaines et l'investissement dans des équipements adéquats».

Maladies infectieuses chroniques de l'intestin

Le dépistage précoce est impératif

La bonne prise en charge des maladies infectieuses chroniques de l'intestin (MICI) passe nécessairement par leur dépistage précoce, a recommandé, hier, à Alger, le Pr M'hamed Nakmouche, chef de service de Gastroentérologie au CHU de Bab El Oud, notant l'incidence croissante en Algérie de la maladie de Crohn. S'exprimant lors d'une journée d'éducation destinée aux malades atteints de MICI et organisée par les laboratoires Janseen, le Pr Nakmouche a insisté sur la nécessité d'un dépistage précoce, afin de «prendre en charge tôt» ces maladies.

De même qu'il a plaidé pour la création «de centres d'excellence» dédiés à ces pathologies qui incluent, outre la maladie de Crohn (MC), la Rectocolite hémorragique (RCH). Il a également préconisé une prise en charge «multidisciplinaire» des malades, «l'éducation thérapeutique» de ces derniers, ainsi que la possibilité pour eux d'être associés au «management» de leur maladie. Si les MICI sont plus fréquentes dans les pays industrialisés d'Europe et d'Amérique, il n'en demeure pas moins qu'elles «sont de plus en plus fréquentes» dans des régions comme le Maghreb, notamment dans le cas de la maladie de Crohn, a observé le spécialiste, relevant l'existence d'une centaine de formes de cette infection évolutive par poussées. Le Pr Nakmouche a, dans ce sens, déploré «l'absence» d'une étude globale sur la prévalence de ce type de pathologies en Algérie, faisant savoir, toutefois, que des études partielles, menées entre 1981 et 2016, font ressortir une hausse de 300% de la maladie de Crohn durant la dernière décennie, affectant aussi bien les hommes que les femmes. En revanche, l'incidence de la Rectocolite hémorragique (RCH) est «relativement stable», a-t-il ajouté, notant «l'origine encore méconnue» de ces maladies.

Néanmoins, a-t-il explicité, un «terrain génétiquement prédisposé» n'est pas à écarter parmi leurs causes potentielles, au moment ou le «rôle néfaste» du tabac a été clairement démontré. Pour sa part, le Pr Manouni, Gastroentérologue au CHU d'Oran, a souligné l'impact des MICI sur la femme enceinte et l'enfant, faisant savoir que les grossesses sont à éviter durant les poussées et recommandant aux futures mamans des précautions pour prémunir le bébé des effets induits par les traitements auxquels elle est soumise.

Les associations de malades s'organisent

Pour mieux cerner leurs maladies et apprendre à vivre avec, des patients souffrant des MICI se sont organisés autour d'associations qui activent dans certaines régions du pays pour également «faire valoir» leurs droits.

Ainsi, dans l'attente qu'une structure représentative voit le jour à Alger, les malades s'échangent les informations et partagent leurs endurances via les réseaux sociaux, grâce à deux blogs destinés à cet usage. En revanche, les patients résidant à l'Ouest du pays sont mieux dotés en la matière, grâce à l'existence d'associations comme «El Chiffa», créée à Oran en 2000, et qui compte actuellement 900 adhérents, issus y compris d'autres régions d'Algérie, précisent ses responsables.



Entre autres activités initiées par ladite association, des visites périodiques aux malades hospitalisés, l'animation de groupes de paroles, l'organisation de sorties ludiques et récréatives ainsi que de journée de sensibilisation et d'information sur les MICI, etc.

Les MICI se caractérisent par l'inflammation de la paroi d'une partie du tube digestif.

En l'absence d'un traitement curatif, elles sont prises en charge par des médicaments qui permettent un «contrôle durable de la maladie et une qualité de vie satisfaisante en dehors des poussées». Les MICI sont le plus souvent diagnostiquées sur des sujets jeunes, entre 20 et 30 ans, mais peuvent également apparaître à tout âge.

Yasmina D.



ANJA

Création de l'Alliance nationale de la jeunesse algérienne à Ghardaïa

Une organisation dénommée Alliance nationale de la jeunesse algérienne (ANJA) vient d'être créée, a annoncé, ce samedi, à Ghardaïa, son secrétaire général, Abdeldjalil Chennini. L'organisation, dont le siège est à Ghardaïa, «a obtenu le 13 août dernier son agrément du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire», a indiqué son secrétaire général lors de la première assemblée générale. «La création de l'Alliance, composée des jeunes des différentes wilayas du pays, vise essentiellement à améliorer la prise en charge des doléances de la jeunesse, son intégration dans le circuit du développement socio-économique du pays et contribuer à restaurer l'espoir pour cette catégorie», a fait savoir Chennini. L'ANJA dont la devise est «prise en charge, travail, espoir» se veut également un espace de sensibilisation et de formation des jeunes pour «l'amour de la patrie et sa préservation, selon le principe de la déclaration du 1er Novembre 1954 et la fidélité aux messages et sacrifices des Chouhada», a-t-il ajouté. Cette organisation juvénile compte actuellement une vingtaine de wilayas, a fait savoir le même responsable. **Hadj M.**

Mouvement des non-alignés

Boukadoum prend part à New York à la réunion ministérielle

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a pris part, ce jeudi, à New York, à la réunion ministérielle du Mouvement des pays non-alignés, dans le cadre de sa participation aux travaux de la 74e session de l'Assemblée générale des Nations unies.

Intervenant à la réunion ministérielle du Mouvement des Pays non-alignés, Boukadoum a réaffirmé «l'attachement de l'Algérie au multilatéralisme, aux fondements et à l'esprit qui ont prévalu à la création du mouvement, en particulier le respect des principes de la Charte des Nations unies, notamment le respect de l'intégrité territoriale, la souveraineté des Etats, le règlement pacifique des différends et du droit à l'autodétermination des peuples dans leurs luttes contre l'occupation étrangère». Organisée sous le thème «Défendre les principes de la souveraineté en tant que moyens de préserver la paix et la sécurité internationales et de favoriser les relations amicales et la coopération», cette réunion intervient en fin de mandat de la présidence vénézuélienne du mouvement des pays non-alignés et à quelques semaines du Sommet du Mouvement prévu à Bakou, les 25 et 26 octobre 2019. Le ministre des Affaires étrangères a insisté lors de cette réunion sur «la pertinence des principes fondateurs du mouvement face aux défis posés par la mondialisation et l'unilatéralisme», en rappelant «l'apport historique du mouvement à l'émancipation de la colonisation de la majorité de ses pays membres». Il a appelé, à ce titre, le mouvement à «soutenir la cause palestinienne, à œuvrer au parachèvement du processus de décolonisation au Sahara occidental et à poursuivre le soutien constant du mouvement à la cause sahraouie et au droit de son peuple à l'auto-détermination». Abordant les crises et les conflits secouant la région, le chef de la diplomatie algérienne a souligné que «l'Algérie est en faveur du dialogue inclusif, des solutions politiques et de leur appropriation par les parties aux conflits».
Boukadoum a, par ailleurs, appelé à davantage de mobilisation contre le terrorisme et le crime transnational et a souligné «l'urgence d'adopter des réformes en matière économiques et du développement durable».

Il s'entretient à New York avec ses homologues et des dirigeants d'organisations internationales

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum s'est entretenu, à New York, avec plusieurs de ses homologues et de responsables d'organisations régionales et internationales. Le chef de la diplomatie algérienne a rencontré, en marge des travaux de la 74e session de l'Assemblée générale des Nations unies, ses homologues du Mali, du Mozambique, du Vietnam, de Saint-Vincent et les Grenadines, des Iles Marshall, d'Argentine ainsi qu'avec le secrétaire général adjoint aux opérations de paix des Nations unies et le président du Comité international de la Croix-Rouge.
Lors de son entretien avec le ministre malien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Tiébilé Dramé, le ministre malien a souligné, a cet occasion, l'importance que représente pour son pays la poursuite par l'Algérie de l'engagement constructif, positif et crucial aux côtés du Mali, autant sur le plan bilatéral que dans le cadre du Comité de suivi de la mise en œuvre de l'Accord de paix et de réconciliation nationale au Mali, issu du processus d'Alger, au sein duquel l'Algérie assure le rôle de chef de file de la médiation internationale. Boukadoum a eu également un entretien avec le ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale du Mozambique, Jose Antonio Pacheco.
L'entretien a été l'occasion de passer en revue l'état des relations bilatérales, qualifiées d'excellentes par les deux ministres, et l'exploration des perspectives de leur renforcement. Boukadoum et Pacheco ont réitéré l'engagement des deux pays à poursuivre leurs efforts en vue de donner une nouvelle dynamique aux relations bilatérales et à les élargir à de nouveaux domaines de coopération, notamment l'énergie et le commerce, précise la même source. Il a eu par la suite un entretien avec le vice-premier ministre, ministre des Affaires étrangères de la République du Vietnam.
Les deux ministres se sont félicités de la qualité des relations entre les deux pays, exprimant leur volonté de les hisser au niveau du potentiel réel et des relations historiques et d'amitié entre les deux pays. Il a été convenu, dans cette perspective, d'œuvrer de concert pour consolider la coopération économique et la concertation sur les questions internationales d'intérêt commun.
Son entretien avec le vice-premier ministre, ministre des Affaires étrangères Sir Louis Straker, de Saint-Vincent et les Grenadines a porté sur les questions inhérentes à la coopération bilatérale et la nécessité de la consolider davantage. Les deux ministres sont convenus, à cette occasion, de la signature d'un mémorandum d'entente sur le programme de bourses universitaires entre les deux pays. Ils ont également procédé à un échange de vues sur la situation d'actualité qui prévaut dans la région du Sahel.



Pour ce qui est de son entretien avec le ministre des Affaires étrangères et du Commerce des Iles Marshall, John Silk, les deux ministres sont convenus de la signature d'un communiqué conjoint établissant les relations diplomatiques entre les deux pays. Qualifiant cette étape d'un «moment historique», les deux ministres ont souligné la nécessité de maintenir les consultations et la concertation dans les fora internationaux sur les questions d'intérêt commun.
Par ailleurs il s'est entretenu avec son homologue de la République d'Argentine, Jorge Faurie, les deux ministres sont convenus de la nécessité de conjuguer leurs efforts pour étendre les bonnes relations qui existent sur le plan politique entre les deux pays au domaine économique à l'investissement et au partenariat. Boukadoum a, notamment évoqué avec le secrétaire général adjoint aux opérations de paix des Nations unies, Jean-Pierre Lacroix, les conditions de déploiement des opérations de maintien de la paix, en Afrique de manière générale et dans notre voisinage immédiat. Il a, à cet égard, mis l'accent tout particulièrement sur la Minusma et la Minurso.
Le chef de la diplomatie algérienne s'est entretenu également avec le président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Peter Maurer. L'échange a porté sur l'état de la coopération entre cette organisation et les institutions algériennes concernées. Boukadoum et son interlocuteur se sont félicités des relations historiques entre l'Algérie et le CICR qui remontent à la période de la Guerre de Libération nationale et sont convenus d'œuvrer à leur consolidation. Maurer a salué les efforts consentis par l'Algérie en matière de promotion du droit international humanitaire, louant, à cet égard, l'organisation par notre pays de plusieurs activités en la matière.

Moussa O. / Ag.

HCA

Séminaire «résistance de la femme en Afrique du Nord», une opportunité pour lever le voile sur les diverses phases historiques



L'organisation du séminaire international sur le thème de «la résistance de la femme en Afrique du Nord : de la période antique jusqu'au 19e siècle» constitue une opportunité pour lever le voile sur les diverses phases historiques de cette région, a estime, hier, à Tébessa, le secrétaire général du Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad. Dans son allocution d'ouverture des travaux de cette rencontre, à la salle des conférences du siège de la wilaya, le responsable du HCA a indiqué que «l'évocation de ces époques historiques lointaines renforce l'appartenance à cette civilisation qui a beaucoup donné à l'humanité». Assad a également mis l'accent sur l'importance de l'intensification et la conjugaison des efforts de toutes les instances et tous les secteurs en rapport avec la protection de ce patrimoine culturel riche et varié pour le faire connaître en tant que «référence, capital commun et source de fierté de chaque algérien». «Le temps est venu de fonder une nouvelle vision qui dépasse l'approche traditionnelle en restituant les épisodes historiques importants de l'histoire de nos aïeuls pour en tirer des leçons pour le présent et l'avenir», a encore souligné Assad.
Le wali de Tébessa, Moulati Attallah a évoqué, de son côté, les sacrifices énormes consentis par les femmes le long des diverses périodes historiques et leur contribution dans l'édification d'une société solide et unie, citant la reine Dihya qui a combattu les romains, la reine Tin Hinane, mère spirituelle des Touareg, la reine Méroé qui bâti les pyramides soudanaises et la chahida tébessie Bendjedda Mhania morte en défendant son honneur. Pour sa part, le président de l'Association «Thevestis» pour l'identité et la culture amazighes, coorganisatrice de la rencontre avec le HAC, a estimé que ce séminaire aborde des thèmes importants qui contribuent à la constitution de l'identité amazighe, et sa transmission aux prochaines générations. Le séminaire international sur «la résistance de la femme en Afrique du Nord de l'antiquité au 19e siècle» réunit 250 participants de plusieurs universités nationales et étrangères dont celles de France, Grèce, Espagne, Soudan et Tunisie. Prévue sur 3 jours, la rencontre verra la présentation de 29 communications avec débats et la tenue d'expositions de livres et d'habillement traditionnel et l'organisation de visites à des sites archéologiques.

Industrie publique

Légère hausse des prix à la production au 2e trimestre 2019, selon l'ONS

Les prix à la production industrielle du secteur public (hors hydrocarbures) de l'Algérie ont connu une légère hausse de 0,7% au 2e trimestre de 2019 par rapport au 1er trimestre, a annoncé l'Office national des statistiques (ONS).

Durant le 1er semestre de l'année en cours et par rapport à la même période de 2018, les prix à la production industrielle du secteur public (hors hydrocarbures), ont connu une hausse de (+2,7%), une variation similaire à celle enregistré durant le 2e trimestre 2019 et par rapport à la même période de l'année écoulée, selon les données de l'Office. Durant le 2e trimestre et par rapport au 1er trimestre 2019, la majorité des prix ont été caractérisés par des légères hausses, ou légères baisses. Ainsi la plus importante hausse des prix sortie-usine optique acheteur, toutes taxes comprises hors transport, a été réalisé par les industries sidérurgies, métalliques, mécaniques et électriques (ISMMEE) avec +1,7%, des textiles +1,6% et des mines et carrières +1,3%.

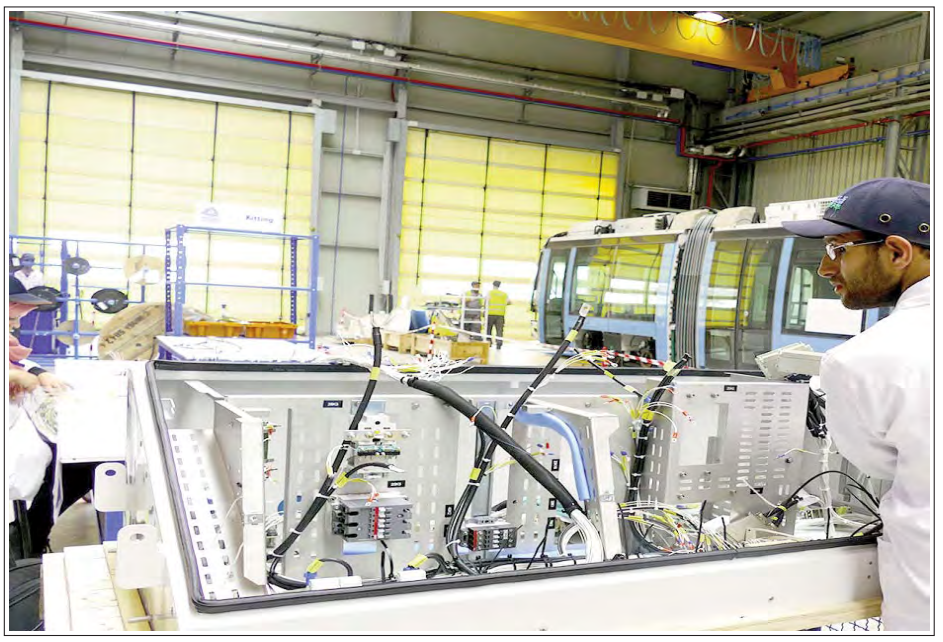
D'autres secteurs industriels ont connu de légères variations haussières des prix à la production. Il s'agit des industries des cuirs et chaussures +0,6%, des matériaux de construction et de l'agro-alimentaire avec +0,3% pour chaque secteurs et les industries chimiques +0,1%. Le secteur de l'Energie, quant à lui, a affiché un recul de -0,8% de prix à la production et celui des bois, liège et papier a également baissé de - 0,1%.

Durant le 2e trimestre 2019 et par rapport à la même période de l'année dernière, les données statistiques de l'Office, indiquent, que la majorité des secteurs ont connu des hausses, à l'exception des industries des cuirs et chaussures et l'Energie qui ont reculé respectivement de -3,3% et -0,6%.

La plus importante hausse des prix à la production (+11,1%) a été enregistrée par les industries des mines et carrières, suivies par les industries des textiles (+10,3%), les industries des bois et liège (+7,5%), les ISMMEE (+5%), les industries chimiques et celles de l'agroalimentaire avec +0,4% pour chaque secteur et les industries des matériaux de construction (+0,3%).

De janvier à juin derniers, les prix à la production ont connu une hausse de 2,7% par rapport à la même période en 2018.

Cette variation haussière, similaire à celle enregistré durant le 2e trimestre 2019 et par rapport à la même période de l'année 2018, a concerné pratiquement tous les secteurs d'activités à l'exception des industries des cuirs et de l'énergie qui ont reculé respectivement de -2,4% et -0,4%. La hausse des prix à la production la plus prononcé, durant cette période, a touché les industries des textiles (+10%), les mines et carrières (+9,6%), les industries des bois , liège et papier (+8%), les ISMMEE (+3,6%), l'agro-alimentaire (+1,7%) et enfin les industries chimiques



(+0,4%). Les prix à la production des industries des matériaux de constructions et des industries divers, quant à eux, ont stagné durant les 6 premiers mois 2019 et par rapport à la même période en 2018. Pour rappel, l'évolution moyenne annuelle des prix à la production industrielle publique hors hydrocarbures sur toute l'année 2018, avait augmenté de 2,1% par rapport à 2017.

Moussa O.

Sécurité sociale

Le contrôle médical à distance effectif dans un mois

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale Hassen Tidjani Haddam, a annoncé, ce samedi, le lancement, dans un mois, d'un nouveau service qui permettra aux assurés de bénéficier d'un contrôle médical à distance.

«C'est un programme intelligent qui permettra au médecin traitant de prendre une décision sans convoquer ou obliger le concerné à se déplacer. Cela évitera à ce dernier les peines du transport, notamment pour les citoyens résidant au sud et dans les régions éloignées», a déclaré le ministre lors d'une journée d'étude organisée, au centre familial de la sécurité sociale de Ben Aknoun sur «les technologies d'information et de communication au service des citoyens». Ce n'est pas tout. Le ministre a fait savoir que dans cette optique d'intégration de la technologie dans le fonctionnement du secteur, trois autres chantiers en cours de lancement dans le cadre de l'intelligence industrielle devront être opérationnels, d'ici la fin de l'année, au plus tard début 2020. Pour la catégorie des retraités, il est prévu le lancement d'un programme de reconnaissance faciale à travers les téléphones intelligents. Grâce au service, le retraité n'aura plus à justifier sa situation avec un extrait de naissance auprès de la Caisse nationale de retraite (CNR) ni à se déplacer. Le second projet consiste en l'établissement d'une identité virtuelle de l'assuré social qui lui permettra de naviguer en toute sécurité sur les plateformes mises en place par le département et dédiées à la Télédéclaration, Télépaiement, Télédemade et même à travers l'espace électronique interactif «Hana».

Selon le ministre, ce service sera mis à la disposition des praticiens de la santé conventionnés. Toutefois, la catégorie des personnes sourdes et muettes n'ont pas été omise.

Une application a été développée pour traduire en instantané la langue des signes en texte à lire et vice- versa.

Ces projets s'inscrivent, a affirmé Haddam, lors d'un point de presse, en droite ligne de la stratégie mise en place par le ministère pour la modernisation des prestations et l'amélioration du service public. L'objectif des pouvoirs publics est d'alléger les procédures administratives, de sécuriser les informations et d'assurer des services en ligne de manière instantanée. Il a rappelé que des efforts ont été déjà consentis pour une meilleure intégration de la digitalisation et de la numérisation dans le fonctionnement de la sécurité sociale.

Il a à ce titre, cité et rappelé la mise en place d'un programme de mutualisation et entraide administrative, un portail électronique commun entre les secteurs de la Sécurité sociale et des Travaux publics et la connexion des bases de données entre le Centre national du registre du commerce et la Cnas et Casnos.

Houda H.

Pétrole

Le panier de l'Opep se maintient à plus de 62 dollars le baril



Le prix du panier de 14 pétroles bruts, qui sert de référence à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) s'est établi en fin de semaine à 62,31 $ après avoir atteint 62,35 $, mercredi dernier, selon les données de l'Organisation publiées sur son site web. Introduit en 2005, le panier de référence de pétrole brut de l'Opep (ORB) comprend actuellement le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djen (Congo), Oriente (Equateur), Zafiro (Guinée Equatoriale), Rabi ligh (Gabon), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigéria), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (Emirats arabes unis) et Mery (Venezuela). Jeudi dernier, les cours de l'or noir ont fini en équilibre. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre a terminé à 62,74 $ à Londres, en hausse de 0,6% (ou 35 cents) par rapport à la clôture de mercredi. A New York, le baril américain de WTI pour la même échéance s'est établi à 56,41 $, soit 0,1% (ou 8 cents) de moins que la veille. Par contre, les prix du ont terminé la séance de vendredi en baisse.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre a terminé à 61,91 $ à Londres, en baisse de 1,3% (ou 83 cents) par rapport à la clôture de jeudi.

A New York, le baril américain de WTI pour la même échéance s'est établi à 55,91 $, 0,9% (ou 50 cents) de moins que la veille. Ce recul a été enregistré après des informations évoquant des discussions au sein de l'administration Trump sur des mesures visant à limiter les investissements américains en Chine et faisant craindre une nouvelle escalade de la guerre commerciale. Des responsables américains sont en train de discuter des façons de limiter les flux des portefeuilles des investisseurs américains vers la Chine, a rapporté l'agence Bloomberg, qui cite des personnes proches des discussions. Pour des analystes, cette mesure aurait pour effet de tendre encore un peu plus les relations entre Pékin et Washington, et donc de peser sur la demande mondiale en pétrole. Sur l'ensemble de la semaine, le Brent a perdu 3,8%, tout comme le WTI.

Formation professionnelle à Tizi-Ouzou

Une offre de plus de 16 000 postes

Une offre de formation de l'ordre de 16 446 postes a été présentée par la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP) de la wilaya de Tizi-Ouzou à l'occasion de la rentrée professionnelle de la session de septembre 2019, a indiqué cette direction dans un communiqué rendu public cette semaine.

Cette offre de formation diplômante et qualifiante consiste en 4240 postes en résidentielle, 6260 postes en apprentissage, 2170 postes formation des EAFP et 4260 postes de formation qualifiante. Cette dernière offre de formation qualifiante comporte, notamment une formation qualifiante (1800 postes), femme au foyer (546 postes), foyer en milieu rural (180), FCS (160), femme en milieu carcéral (520). Selon le communiqué de la DFEP, l'offre a été établie en tenant compte des branches prioritaires à savoir bâtiment et des travaux publics (BTP) avec une offre de 1758, hôtellerie, restauration et tourisme (HRT) avec 1147 et artisanat traditionnel (ART) 684. Pour la rentrée de septembre 2019, la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Tizi-Ouzou a réparti son offre de formation sur 215 spécialités dont 5 spécialités nouvelles. Ces nouvelles spécialités sont le Brevet de technicien supérieur (BTS) en contrôle de qualité des détergents et cosmétiques «Formation résidentielle (FR)», Brevet de technicien (BT) en électro bobinage «formation par apprentissage (FA)», Brevet de technicien (BT) en installation et maintenances des systèmes d'alarmes et des vidéosurveillances «FA», brevet de technicien (BT) en conditionnement des produits agroalimentaires «FA» et enfin brevet de technicien supérieur (BTS) en urbanisme.
La Direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Tizi-Ouzou informe que les inscriptions par Internet peuvent être effectuées sur le site du ministère de tutelle.
La rentrée officielle de session de septembre est prévue pour le 29 du même mois.

Kahina Tasseda



Intempéries à Médéa

La reconstruction du pont d'Oued El Maleh lancée incessamment

Les travaux de reconstruction du pont de Oued El-Maleh, commune de Sidi Naâmane, à l'est de Médéa, qui s'est effondré, la mi-septembre courant, suite à des intempéries, seront lancés «incessamment», a-t-on appris, ce jeudi, auprès des services de la wilaya. La société algérienne des ponts et travaux d'art (SAPTA), maître d'œuvre de plusieurs ouvrages d'art du projet d'autoroute nord-sud, «Chiffa-Berrouaghia», a été retenue pour la reconstruction de ce pont, situé sur un tronçon de la RN18, fermé à la circulation automobile, depuis plus d'une dizaine de jours, a-t-on indiqué. L'édification d'un nouveau pont interviendra, une fois achevé, les travaux de confortement des berges de Oued El Maleh, dont la crue est à l'origine de l'effondrement de l'ancien ouvrage d'art, avec, en prime, la réalisation de gabion et le curage du lit du cours d'eau en question, a fait savoir la même source. Une déviation est «en cours» d'aménagement au lieu-dit «Ouled Rahmoune», qui permettra de faire la jonction entre la commune de Khems Djouamaâ et Sidi Naamane, et éviter aux usagers de la RN18 de faire de grands détours, a-t-on signalé.
Le trafic routier a été dévié, depuis l'effondrement du pont de Oued El Maleh, vers les RN 18 A et B, ainsi que la RN 62, pour transiter de ou vers les localités de Beni Slimane, Bouskene, Souagui et Berrouaghia, pour contourner le tronçon fermé à la circulation automobile.

Ali B.

Bouira

L'auteur du crime écope de 20 ans de prison ferme



La cour criminelle a traité, ce jeudi, une affaire se rapportant à l'homicide volontaire avec préméditation. 3 accusés ont comparu dans cette affaire, il s'agit de S.M. (22 ans) à qui devait répondre du délit de l'homicide volontaire avec préméditation, de S. H. (26 ans) poursuivi pour la participation à l'homicide volontaire et dissimulation de preuves dans le but de gêner le travail de la justice et S. D. (28 ans) poursuivi pour non-dénonciation de crime. S. M. l'auteur du crime sera condamné à 20 ans d'emprisonnement ferme. Le procureur général durant le déroulement de leur procès, a requis une peine d'emprisonnement à perpétuité contre le 1er accusé S. M., 10 ans de prison pour le 2e S. H., et 18 mois de prison ferme contre le 3e S.D. Après délibération, S. M. écopera de 20 ans de prison, S. H. 1 an de prison avec sursis, et S. D. sera relaxé. Les circonstances de l'affaire se sont passées dans la nuit du 4 octobre 2018, quand le principal accusé S. M. a rejoint M. O. (35 ans) qui était devant son habitation sise à la rue Ali-Larbes à la sortie Nord de la ville de Bouira, Il le surprit par derrière en lui assénant un coup de couteau fatal l'atteignant à la jambe. La lame du couteau était tellement contondante qu'elle lui sectionna l'artère fémorale. La victime tomba à terre et commença à saigner abondamment. M. O. sera rejoint par son frère qui n'était pas loin, et à vrai dire, avait vu la scène qu'il racontera dans les détails quand il fut appelé par le juge à la barre le priant de relater son témoignage. Il déclarera avoir fait tout son possible pour sauver son frère de la mort, mais la victime décédera un peu avant son admission aux urgences du centre hospitalier.
La blessure était mortelle, ce qui a motivé le procureur général à insister sur la préméditation de l'auteur d'en finir avec la victime, en lui portant un coup reconnu mortel, pour l'achever. L'enquête accomplie par les services de police a révélé que le mobile du crime est une vente de psychotropes que l'accusé a fourgué à la victime.
Cette dernière a mis du temps à payer sa dette estimée à 13.000 DA. Et comme tous qu'ils sont, font partie du milieu de la délinquance et de la drogue, les deux adversaires se rencontraient à chaque fois, et s'embrouillaient à cause de cette dette non acquittée par la victime. Arrive le jour fatidique, où l'accusé principal décida de se faire justice et passa à l'acte en tuant la victime de sang-froid. Il se voit condamné pour son 2e procès en appel à 20 d'emprisonnement ferme.

Taïbi Hocine

BREVES

Aïn Defla

- Les services de sécurité de Khémis Miliana (Aïn Defla) ont arrêté deux individus s'adonnant au trafic de psychotropes, saisissant 51 comprimés de ces substances en sus de 80.000 DA représentant les revenus de leur activité illicite, a-t-on appris, hier, auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Ayant eu vent d'informations faisant état d'un repris de justice s'adonnant au trafic de drogue et des psychotropes en milieu juvénile dans un local servant à la réparation des cyclomoteurs sis à la cité Bouamrani de Khémis Miliana, les éléments de la Brigade mobile de la Police judiciaire (BMPJ) de la même ville ont agi en fonction d'un plan mis en place de manière minutieuse, procédant à l'arrestation de la personne en question qui, à la vue des policiers, a tenté de prendre la fuite, en vain, a-t-on précisé. La fouille minutieuse du local dont le propriétaire est également un repris de justice a permis aux policiers de trouver une petite quantité de kif traité, 51 psychotropes ainsi que 80.000 DA représentant les revenus de leur activité illicite, a-t-on souligné. Présentés, jeudi, aux Instances judiciaires de Khemis Miliana, les mis en cause se sont vu condamnés chacun de 7 ans d'emprisonnement ferme en sus du paiement d'une amende de 500.000 DA, a-t-on conclu de même source.

Blida

- En 1992, quelques travaux de sa réhabilitation ont eu lieu. La salle en question a, depuis, perdu sa vocation initiale, en devenant juste un endroit pour l'organisation de fêtes familiales et de meetings politiques. Le montant global du budget pour la réhabilitation et l'équipement de la salle de cinéma et de spectacles Mitidja, de Boufarik, est estimé à 30 milliards de centimes, apprend-on de Bentekouka Nacer, P/APC de cette commune. La partie études est en phase de finition, une fois terminée et validée, elle sera suivie de l'exécution des travaux. «Actuellement, 13 milliards de centimes sont disponibles pour ce projet tant attendu par la population boufarikoise.
Mais l'APC de Boufarik va être appelée à voter pour un budget complémentaire. Aussi, nous solliciterons les services de la wilaya pour une aide financière.

Souk Ahras

La commune de Heddada abrite la caravane sanitaire commune algéro-tunisienne

La commune de Heddada dans la wilaya de Souk Ahras a abrité vendredi et samedi, la 2e phase de la caravane sanitaire commune algéro-tunisienne, dans le cadre de l'exécution des activités de coopération militaire bilatérale dans le domaine de la santé militaire, a indiqué, avant-hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de l'exécution des activités de coopération militaire algéro-tunisienne dans le domaine de la santé militaire, la Commune de Heddada dans la wilaya de Souk Ahras - 5e Région militaire, abrite les 27 et 28 septembre 2019, la 2e phase de la caravane sanitaire commune algéro-tunisienne, après la 1re phase qui s'est déroulée dans la localité de Sakiet Sidi Youcef en Tunisie les 21 et 22 septembre 2019», a précisé le communiqué. «Cette 2e phase, qui a vu le déploiement d'antennes médicales composées de praticiens médicaux relevant des différentes structures des services de santé militaire de la 5e RM et de leurs homologues des services de santé militaire tunisiens, a permis de prendre en charge les populations civiles en termes de consultations, d'explorations radiologiques et d'analyses de laboratoire, associée d'une campagne de prévention et de sensibilisation sur les maladies cancéreuses», souligne la même source. «Il convient de signaler, que cette caravane sanitaire commune algéro-tunisienne, qui est organisée pour la 3e fois consécutive, après le succès enregistré lors des précédentes caravanes en 2017 et 2018, a pour objectif de promouvoir la coopération bilatérale entre les services de santé militaire des deux pays et de répondre aux doléances des populations des zones frontalières entre l'Algérie et la Tunisie, qui ont exprimé, à leur tour, leur satisfaction et leur appréciation de cette initiative qui a permis à de nombreux citoyens de la région et des zones limitrophes de bénéficier de soins de qualité, et ont émis leur souhait de perpétuer ce genre d'initiatives au profit des citoyens de ces zones», ajoute le communiqué.

Mechaka Abdelkrim



Exploitation du pin pignon ou le pin parasol à Constantine

10 périmètres forestiers «prochainement» cédés en concession

Dix périmètres forestiers d'une superficie globale de 500 hectares seront «prochainement» cédés en concession en vue de créer des microentreprises dans le cadre du projet national de valorisation durable des produits forestiers non ligneux (PFNL), ont indiqué, des responsables de la direction de la Conservation des forêts de Constantine. Lors d'une rencontre visant à présenter ce projet et débattre des procédures d'exploitation de ces produits non ligneux comme le pin pignon, organisée au siège de cette direction, Aïssa Filali, expert forestier a mis l'accent sur «l'importance de valoriser ce produit forestier en encadrant son exploitation et en mettant un terme au pillage.» Filali a ajouté que ce projet, lancé par la Direction générale des forêts (DGF) en coopération avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), s'inscrit dans le cadre d'une stratégie nationale visant à «encourager la création de microentreprises dans la filière des PFNL comme le pin pignon, le romarin et le caroubier», notamment à Constantine, choisie comme wilaya pilote au même titre que celles de Khenchela, Blida et Mostaganem. L'expert forestier a également précisé que le choix de Constantine pour concrétiser ce projet pilote n'est pas fortuit eu égard à l'importante variété de plantes et d'arbres qu'elle renferme, dont une superficie de pins pignons estimée à 1087 ha, assurant qu'un peuplement de pins pignons peut produire jusqu'à 2400 kg/an, vendus à raison de 8.000 DA/kg sur le marché informel. Dans ce contexte, la direction de la Conservation des forêts œuvre à faire connaître ce projet ambitieux en identifiant les éventuels porteurs de projets pour les «accompagner» dans leurs démarches en vue de créer des microentreprises devant permettre d'encadrer l'exploitation du pin pignon et de valoriser cette ressource économique inestimable, génératrice d'emplois et de richesse. Des sorties de sensibilisation sur terrain seront, à ce propos, «prochainement» organisées, selon les initiateurs de la rencontre, et ce, pour former, informer, orienter et sensibiliser les riverains habitant les zones de peuplement forestiers sur la nécessité de protéger ce patrimoine, et leur accorder la priorité dans l'exploitation formelle du pin pignon dans le cas où ils en formuleraient le souhait.

A ce propos, les responsables du secteur des Forêts à Constantine ont affirmé que l'exploitation des PFNL comme le pin pignon sera à l'avenir codifiée dans le registre du commerce, soulignant que l'exploitation réglementée de ce produit forestier est destinée autant aux riverains des zones forestières que les jeunes diplômés universitaires.

La rencontre a regroupé les représentants de nombreux secteurs comme l'Environnement, l'Agriculture, les Domaines, l'Institut de nutrition, de l'Ansej, l'Angem, la BADR et des représentants des Assemblées populaires communales de Constantine, Ben Badis et Didouche Mourad en vue de «mettre en place les mécanismes nécessaires à la création des microentreprises dans la filière des PFNL».

M. El Hadi

Opportunités d'emploi dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj

La situation devrait changer dans quelques mois



L'évolution du marché de l'emploi qui est, notons le, la vitrine de l'activité économique de la wilaya, cette dernière a enregistré durant la même période 9089 nouveaux postes de travail. La wilaya qui compte 782 000 habitants enregistre une population active de l'ordre de 265 859 dont 244 351 d'entre-eux sont désormais employés à titre définitif. Mais, comparaison aux mêmes mois de l'année écoulée, ce nombre est en baisse. Du 1er janvier au 31 juillet 2018, les emplois créés étaient de l'ordre 11 209. Curieusement même la demande d'emploi a baissé en 2019. Ils étaient 27 672 chômeurs à postuler pour un poste de travail entre janvier et juillet en 2018 et ne sont que 22 265 à le faire cette année. Les services de l'emploi l'expliquent par le retard dans le retrait des diplômes, notamment des universitaires. Ce secteur a, lui aussi, été frappé de plein fouet par la situation actuelle du pays. L'année universitaire n'est d'ailleurs pas terminée. Beaucoup d'examens qui devaient sanctionner la fin des études pour beaucoup d'étudiants concernés ont été reportés à la fin de l'année en cours au lieu du mois de juin comme cela se passait les années précédentes. Ce qui va imputer sur la remise des diplômés. Ces diplômés devraient se présenter en force dans les bureaux de main-d'œuvre même si cela permettra également d'améliorer le niveau de cette demande. En effet, la wilaya de Bordj Bou-Arréridj a enregistré durant les premiers mois de l'année en cours l'inscription de 16 000 personnes sans emploi et sans qualification aussi. Les services de l'emploi qui trouvent des difficultés à les placer les ont priés de se rendre dans une structure de formation professionnelle pour apprendre un métier qui leur permettra de postuler pour un poste de travail. Justement la rentrée professionnelle est pour bientôt. Une aubaine pour les jeunes sans diplômes et même ceux qui veulent améliorer leurs connaissances et réaliser leurs objectifs. Dans cette situation, tout le monde est gagnant. Ces jeunes peuvent améliorer leurs conditions de vie. La wilaya a la possibilité d'améliorer sa main-d'œuvre et satisfaire les besoins de son appareil de production.

Tébessa

Les étudiants et l'Ansej

Dans le cadre des missions conjointes entre les maisons d'entreprenariat des universités et l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) et au titre de l'encouragement de l'action, postulant à l'enracinement de l'esprit de l'entreprenariat au niveau des étudiants universitaires, toutes spécialités confondues, dans la création de microentreprises, la Maison de l'entreprenariat de l'université Larbi-Tébessi de Tébessa vient d'organiser une journée de sensibilisation et d'information en coordination avec la Cnas.

Au cours de laquelle sera tenue une exposition de 8 microentreprises créées par des étudiants, un exemple concret de la réussite et un modèle à suivre pour d'autres étudiants. Selon les organisateurs, cet espace restera ouvert pour les responsables gestionnaires, enseignants et chercheurs universitaires, clubs scientifiques et autres partenaires sociaux et opérateurs économiques, afin d'apporter le soutien et l'accompagnement nécessaires aux porteurs de projets.

Oran

Ouverture du 3e salon de la pharmacie et de la parapharmacie «PHARMEX 2019»

La 3e édition du salon de la pharmacie et parapharmacie de l'ouest (PHARMEX 2019) s'est ouverte, ce jeudi, au Centre des conventions d'Oran Mohamed-Benahmed avec la participation de 40 exposants.

La manifestation a drainé, dès son ouverture, une grande foule de professionnels et de citoyens venus découvrir certains produits pharmaceutiques et équipements médicaux légers exposés aux stands des entreprises participantes, a-t-on constaté. Le directeur du salon, le Dr Yasser a souligné, lors de l'ouverture du Salon «PHARMEX», que cette édition revêt une importance particulière pour la région Ouest du pays car des entreprises pharmaceutiques et parapharmaceutiques opérant dans la région exposent leurs services et leurs nouveaux produits et établissent des contacts avec les différents opérateurs de ce domaine. A travers cette manifestation, les exposants ciblent également de nouveaux clients et auront l'occasion de débattre de la situation actuelle de cette profession et les difficultés rencontrées quotidiennement par la corporation.

Cet événement de 3 jours, organisé sous le thème «communication, management et gestion des officines» réunit, en plus de la corporation des pharmaciens de la région, des acteurs du secteur de la Santé, de l'université, des représentants de la Cnas et la Casnos, des banques, des compagnies d'assurances et autres. Les organisateurs ont prévu, lors de ce salon, des conférences et des ateliers sur, entre autres, la pharmacie traitant du rôle du pharmacien, des difficultés rencontrées, de l'actualité professionnelle et des activités syndicales, la production pharmaceutique, la formation dans les premiers secours, le club scientifique des médecins algériens. Ce salon est mis sur pied par l'agence de communication «Pertinence consulting», en collaboration avec l'Agence thématique de recherche en science de la santé.

Lehouari K.



La production halieutique en baisse

La production halieutique dans la wilaya d'Oran a enregistré au cours des huit premiers mois de cette année un volume de 6354 tonnes de poisson pêchées, a indiqué le directeur de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya d'Oran sur les ondes de la radio locale. Le même responsable a ajouté que durant l'année 2018 la production a atteint les 9557 tonnes. Malgré cette importante production, les poissons ne sont pas à la portée des bourses moyennes. Les spéculateurs et intermédiaires imposent leur diktat. Avec des prix qui ont atteint les 800 DA, la sardine n'est plus à la portée des petites bourses. En effet, jeudi dernier, le kilo de sardines n'a pas été cédé en dessous des 700 DA au niveau du marché populaire d'El Hamri. La saourelle a été cédée à 250 DA.
Le poisson bleu et en particulier la sardine se hisse doucement au rang des poissons tels le rouget, le calamar ou la sole. Même durant la période des grandes chaleurs, la sardine de 1er choix cédée sous le manteau à pas moins de 500 DA/kg. Cette année même durant l'été la sardine était introuvable. Et en transitant d'un revendeur à un autre, il atterrit au détail pour au moins 500 DA voire 700 DA. Après, c'est la spéculation qui entre en jeu. Les professionnels du secteur ont également expliqué cette flambée des prix qui persiste par l'absence d'une «organisation effective» du métier de pêcheur et des vendeurs de détail passant par les distributeurs. «Ce qui provoque la flambée des prix du poisson c'est la multiplication des intermédiaires, et ce n'est pas le simple pêcheur qui est indiqué du doigt à tort. Des mesures doivent être prises pour lutter contre ce phénomène, comme l'organisation des halles à marée au niveau des ports de pêche. C'est la seule solution pour identifier tous les intervenants et connaître la traçabilité du produit avant d'arriver au consommateur. Le cahier des charges est prêt», indiquent-ils. Notons que la biomasse de la mer Méditerranée est composée de 80% de poisson pélagique et 20% de poisson blanc, crustacé et mollusque. Ce qui explique que le poisson blanc est plus cher que le poisson bleu.
Pour augmenter la production en poisson bleu plusieurs mesures ont été prises, comme le développement de l'aquaculture et la création de récif artificiel. Pour rappel, près de 4800 professionnels de la pêche et 389 embarcations ont été recensés à Oran à travers les ports d'Arzew et d'Oran.

L. K.

Chlef

Sonatrach va se lancer dans l'exploration pétrolière offshore



L'annonce a été faite, ce jeudi, par la directrice de l'énergie de la wilaya au cours de la rencontre sur la Stratégie de l'économie bleue 2030, qui s'est tenue au siège de la wilaya. D'après l'intervenante, Sonatrach va se lancer très prochainement dans des travaux d'exploration de pétrole et de gaz offshore, plus au large des côtes de la wilaya, qui vont de Beni Haoua, à la limite avec Tipasa, jusqu'à Decheria, à la frontière avec Mostaganem. Ce projet figurait déjà dans le plan d'action de Sonatrach depuis 2012. Il comprend deux blocs d'exploration, l'un à l'ouest de Ténès, et l'autre entre Béjaïa et Annaba.
Par ailleurs, la directrice de l'énergie de la wilaya de Chlef a tenu à rassurer que le lancement des travaux d'exploration pétrolière offshore n'aura pas d'impact sur le potentiel marin, dans la mesure où, a-t-elle soutenu, l'intervention s'effectuera plus au large des côtes de la région. «Toutes les dispositions ont été prises pour préserver l'environnement marin et les ressources halieutiques», a-t-elle encore affirmé à ce propos.
La responsable de l'énergie est intervenue au cours des débats sur l'enrichissement de la stratégie de l'économie bleue 2030, notamment dans son volet relatif à la préservation des potentialités marines dans la wilaya.

BREVES

TLEMCEN

«Tous pour la scolarisation et l'intégration des enfants autistes», telle est la devise, mais aussi le plan d'action de l'association des enfants autistes Ettahadi de la wilaya de Tlemcen, présidée par Fatima Zohra Benyoucef. Fraîchement constituée par des parents d'enfants autistes, l'association vise essentiellement la sensibilisation, la prise en charge, la scolarisation et l'intégration de cette catégorie d'enfants dans la société. Lors de l'inauguration officielle, journée aussi de formation au Palais de la culture Abdelkrim Dali, le programme concernait des thèmes intéressants, comme la présentation de l'autisme, quels sont les signes de l'autisme, que veut dire ABA (…. l'Applied Behavioral Analysis ou Analyse appliquée au comportement), les bases de l'ABA, comment utiliser les principes de l'ABA pour la prise en charge et les principaux objectifs du programme scolaire en classe spécialisée, dont l'intégration et l'inclusion, entre autres…
L'association en question prend en charge une quarantaine d'enfants autistes et mérite l'aide des autorités locales et des bénévoles.

TISSEMSILT

- Trois personnes ont été grièvement blessées dans un accident de circulation, survenu, ce vendredi, sur la RN 14 dans son tronçon reliant Theniet El Had à Youssoufia, a-t-on appris auprès de la protection civile de la wilaya de Tissemsilt. L'accident s'est produit suite au dérapage d'un véhicule léger ayant causé de graves blessures à ses trois passagers qui ont été évacués au service des UMC de l'établissement hospitalier de Theniet El Had, a-t-on précisé.

AIN TEMOUCHENT

- Les éléments de la gendarmerie de Bouzedjar (Aïn Témouchent) ont procédé à l'arrestation, ce vendredi, de l'auteur présumé d'une agression ayant entraîné la mort d'un jeune de 20 ans à Messaïd. Selon ce corps constitué, le crime s'est produit dans la nuit du jeudi à vendredi, au cours d'une beuverie qui été suivie d'une dispute entre le prévenu, de 16 ans, et la victime. Cette dernière a été découverte morte devant des immeubles de la commune de Messaïd.
Sitôt l'alerte donnée, les gendarmes ont réussi en un temps record à élucider cette affaire, à appréhender l'auteur du crime ainsi que sa mère pour non- dénonciation des faits, a-t-on ajouté de même source.

TIARET

Phénomène récurrent, la pénurie des documents d'état civil est de retour, au plus grand dam des administrés. En effet, de nombreux citoyens se plaignent ces derniers jours de la pénurie de certains documents d'état civil, à l'image des formulaires de fiches individuelles et fiches familiales qui restent introuvables. En cette période de rentrée sociale et scolaire, les citoyens signalent surtout une pénurie, voire une rupture totale de fiches familiales exigées pour certains dossiers comme la prime de scolarité. «Comment expliquer cette pénurie d'imprimés d'état civil au moment où les autorités locales s'enorgueillissent de la numérisation totale de l'état civil», s'interrogent de nombreux citoyens, notamment ceux dans le besoin urgent de constituer un dossier administratif. Une situation qui n'a pas manqué de provoquer une certaine tension dans les annexes communales, notamment celle de l'école Pasteur qui fait face à une pression énorme en matière de demande de documents d'état civil.

Adrar

Nécessité d'une coordination des actions des instances concernées par les projets routiers

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Mustapha Kouraba, a mis l'accent, ce vendredi, dans la wilaya d'Adrar, sur la nécessité d'une coordination sur le terrain des actions des différentes instances concernées par les projets routiers, dans un souci d'efficience et de qualité de réalisation.

S'exprimant lors de son inspection du projet de réhabilitation d'un tronçon routier reliant sur 70 km la wilaya déléguée de Timimoun à la commune de Tinerkouk (extrême Nord de la wilaya), le ministre a mis l'accent sur l'intérêt à accorder à la réalisation des accotements de route, pour préserver la vie et les biens des usagers de la route, ainsi qu'à œuvrer à la formation des techniciens du secteur et leur sensibilisation sur l'importance multiforme des infrastructures de base. Sur site, un exposé a été présenté sur les différentes phases de réalisation de la RN 101 reliant la commune de Tinerkouk à la wilaya d'El Bayadh sur 150 km, ainsi que sur les contraintes naturelles auxquelles est exposée la circulation routière sur cet axe, notamment l'ensablement de la chaussée. A ce propos, Kouraba a appelé à renforcer les efforts d'entretien, assurant d'un appui de son département aux services locaux du secteur à travers l'octroi d'un quota conséquent de postes d'emploi dans ce cadre. Le ministre avait auparavant inspecté le projet de la nouvelle gare routière de la commune d'Aougrout, dont les travaux ont été finalisés, donnant des instructions pour en confier la gestion à l'entreprise Sogral afin d'entamer prochainement son exploitation, et a annoncé aussi un renforcement de la flotte dans cette commune de trois bus de transport urbain. Le ministre des Travaux publics et des Transports a également inspecté, en ce 2e jour de sa visite de travail dans la wilaya d'Adrar, le projet de réalisation d'un pont au niveau d'une zone d'écoulement de l'Oued Messaoud sur l'axe routier de Chenachène reliant les wilayas d'Adrar à Tindouf sur 520 km. Il s'est aussi enquis du projet de route reliant sur 25 km les communes de Bouda àTsabit, appelé à atténuer les contraintes de distances pour les habitants de Bouda (Ouest d'Adrar) qui devaient parcourir quelque 100 km pour rallier le Nord de la wilaya via Adrar. Au terme de sa visite, le ministre a salué les efforts déployés par les différents acteurs du secteur pour réduire les distances et désenclaver les différentes régions de la wilaya, révélant, par ailleurs, que le secteur œuvre au renforcement de la couverture en matière de transport urbain dans les agglomérations connaissant une extension de leurs concentrations d'habitations.

Kadiro Frih



Ph : L'Echo d'Algérie ©

Bordj Badji Mokhtar

Les habitants se réjouissent de la réalisation prochaine de la route vers Reggane

Les habitants de la circonscription administrative frontalière de Bordj Badji Mokhtar, ont fait part, ce jeudi, de leur grand soulagement pour la prise en charge par les hautes autorités du pays de l'opération de reconstruction du tronçon routier long de 580 km de l'axe de la route transsaharienne du Tanezrouft, lequel relie la circonscription à la commune de Reggane. Au terme de l'allocution prononcée par le ministre des Travaux publics et des Transports, Mustapha Kouraba a annoncé l'affectation d'une enveloppe s'élevant à 10 milliards de dinars pour la reconstruction de cette route, lors d'une rencontre de proximité tenue, ce jeudi soir, avec les notables et habitants de la région à la Maison de jeunes du centre-ville de Bordj Badji Mokhtar.

Cette annonce qui répond à une demande pressante exprimée par les habitants de la région, depuis des années, a été saluée par l'assistance qui a évoqué «un geste historique des hautes autorités du pays, ce qui impactera directement et efficacement l'amélioration de leurs conditions de vie dans divers domaines. L'Etat confère un intérêt particulier à la RN 6 qui traverse la wilaya d'Adrar, ce qui a poussé l'Etat à lui allouer cette importante enveloppe budgétaire en dépit de la situation financière du pays, a souligné le ministre du secteur qui a indiqué que la réalisation du tronçon routier Reggane-Bordj Badji Mokhtar a été confiée au groupe Cosider qui détient une grande expérience dans la réalisation de ces infrastructures vitales et qui entamera les travaux, dans les plus brefs délais possibles, après l'accomplissement de toutes les procédures administratives relatives à la réalisation de cette opération. Lors de cette réunion, les citoyens ont soulevé plusieurs préoccupations liées, entre autres, à la nécessité d'améliorer la prestation du transport aérien au profit de cette région enclavée, à travers la révision du programme des dessertes aériennes à destination de la capitale Alger et de leur permettre de bénéficier de réduction des tarifs aériens d'Air Algérie, ainsi que d'un avion gros porteur. Les citoyens ont également transmis aux autres ministres du gouvernement, par l'intermédiaire de Premier responsable du secteur, d'autres préoccupations qui relèvent d'autres secteurs, à l'instar de la santé, les ressources en eau, l'emploi et le logement.

K. F.

Tindouf

Promotion du tourisme à travers plusieurs projets stratégiques



Un intérêt particulier sera accordé à cette wilaya frontalière à travers plusieurs projets stratégiques, en tête desquels les différentes ressources naturelles, outre la promotion des activités au poste frontalier, Mustapha-Ben Boulaïd, à même d'ouvrir des perspectives prometteuses dans le développement de l'économie locale et nationale», a déclaré le ministre lors de sa visite de travail et d'inspection à cette wilaya. Inspectant le projet de réalisation du projet d'un hôtel de 70 lits, Benmessaoud a mis en exergue l'importance de l'investissement dans les projets des structures d'accueil, «nécessaires eu égard à l'avenir prometteur de la wilaya dans les domaines économique et touristique». Après avoir appelé les responsables de cette structure touristique à accélérer la cadence de réalisation, vu le manque enregistré en structures d'accueil dans cette wilaya, il a mis en avant «l'importance de donner un intérêt particulier à la formation en tourisme en vu de promouvoir le tourisme dans la région».

Le ministre a inspecté également le chantier de réalisation d'un hôtel touristique de 120 lits qui devrait, selon les maîtres d'ouvrage, créer plus de 60 postes d'emploi dont 25 postes permanents. Dans ce cadre, il a mis l'accent sur la nécessité d'adapter les structures d'accueil aux capacités et projets touristiques dont bénéficiera la wilaya, à l'instar de l'ouverture de 6 circuits touristiques, approuvés par la commission de wilaya de développement touristique. Le ministre a présidé la cérémonie de signature d'une convention de partenariat entre le secteur des Forêts et la Chambre de l'artisanat et des métiers en vue de protéger et de valoriser les ressources naturelles, notamment l'arganier, un arbre répandu sur une superficie globale supérieure à 672 hectares à travers les localités de Touiref Bouâam, Taregant et Merkala.

Le ministre s'est engagé, à ce propos, à attribuer une enveloppe financière de 8 millions de dinars pour la formation de plus de 200 femmes dans le domaine d'extraction d'huile d'argan avec la possibilité d'élargir l'opération à d'autres localités rurales dans la wilaya. Après avoir inspecté plusieurs monuments historiques à Tindouf à l'instar de la Casbah d'Ahl Belaâmach, Douiria d'Ahl El Abd et la Mosquée antique, dont des parties ont été détériorées au fil du temps, selon les responsables, le ministre a indiqué que son département ministériel recherchera les sources de financement de plusieurs opérations pour leur restauration. Au cours de cette visite, le premier responsable du secteur a annoncé que 20 structures touristiques seront prêtes dans les quatre prochaines années à même de renforcer le parc hôtelier dans cette wilaya qui dispose actuellement de 300 lits environ, étant donné que ce nombre passera, à moyen terme, à près de 2000 lits. Au terme de sa visite, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat s'est enquis des modèles locaux de l'artisanat et a écouté, à la Maison de l'artisanat, les préoccupations des artisans s'articulant principalement autour du manque de la matière première et des difficultés rencontrées pour la commercialisation de leurs produits traditionnelles.

K. F.

Logitech se lance dans le streaming en rachetant Streamlabs

Logitech est l'un des grands noms parmi les accessoiristes gaming. Aujourd'hui, la marque entend bien diversifier ses activités, toujours dans le gaming, en se lançant sur un marché très porteur, celui du streaming. Cela passe par le rachat de Streamlabs.



Le streaming de jeux vidéo est un marché extrêmement porteur, celui-ci a permis aux plus gros streamers d'acquérir une popularité identique à celle de certaines stars de cinéma. Prenez par exemple le streamer Ninja. Le jeune homme avait pris ses quartiers sur Twitch avant d'être courtisé comme il se doit par Microsoft et de décider de déménager, en exclusivité, sur sa plateforme. Ce n'est donc pas franchement une surprise d'apprendre que Logitech veut aujourd'hui sa part de ce gros gâteau. L'accessoiriste se lance sur le marché. La marque vient en effet, d'annoncer l'acquisition du développeur de logiciel de streaming Streamlabs. Le montant de la transaction s'élève à près de 120 millions de dollars. Dans le détail, 89 millions de dollars seront versés en cash tandis que 29 autres millions seront transférés en stock options. Cette dernière partie de la transaction étant soumise à condition : il faudra que Streamlabs parvienne à tenir ses objectifs financiers. Pour celles et ceux qui ne le sauraient pas, Streamlabs est un outil permettant aux utilisateurs de diffuser leurs contenus sur des platesformes populaires comme Twitch, YouTube, Mixer et Facebook.
Si vous avez déjà regardé des streams, vous savez peut-être que les streamers ont l'habitude de superposer leur messagerie instantanée à l'écran pendant qu'ils jouent. Streamlabs est l'un des moyens existant aujourd'hui pour ce faire. Selon UjeshDesai, directeur général et vice-Président de Logitech G, «nous sommes fan de Streamlabs et de leur logiciel depuis que le début de notre partenariat il y a un peu plus de 2 ans. Leur logiciel est complémentaire à ce que nous proposons sur le marché du gaming et nous sommes convaincus que nous pouvons accomplir de plus grandes choses encore ensemble.»

Une nouvelle faille découverte dans iOS



Si le jailbreak est bien moins populaire aujourd'hui, c'est en grande partie qu'il est devenu bien moins utile, Apple ayant considérablement élargi le champ d'action d'iOS. Aujourd'hui, une nouvelle faille vient d'être découverte, celle-ci pourrait relancer son intérêt. Jailbreaker un appareil iOS s'apparente à jouer au jeu du chat et de la souris avec Apple. À chaque faille mise au jour par les hackers pour jailbreakeriOS, Apple propose un correctif pour empêcher ledit jailbreak. Ceci couplé au fait qu'avec les différentes versions, le système d'exploitation mobile de la firme de Cupertino est devenu de plus en plus capable nativement, le jailbreak a très largement perdu de sa popularité auprès des utilisateurs de la marque à la pomme. Il pourrait bientôt regagner de sa superbe. Cela étant dit, si l'on en croit un tweet de l'utilisateur axiomX, une nouvelle faille aurait tout juste été découverte dans l'iPhone. Celle-ci pourrait permettre de mettre en place un jailbreak «permanent», comprenez par là un jailbreak que Apple pourrait ne pas être en mesure d'empêcher via un correctif logiciel, du moins, pas avant un certain temps. Pourquoi ? Parce que cette faille est localisée dans le bootrom, le code qui s'exécute dès le démarrage d'un appareil iOS. Cela signifie que Apple ne pourra pas proposer de correctif logiciel. Il s'agit aussi, très probablement, de la toute première faille découverte au niveau du bootrom depuis l'iPhone 4. Cependant, il semblerait que seuls les appareils équipés d'une puce entre la A5 (de l'iPhone 4S) et la A11 (iPhone X) soient concernés. La firme de Cupertino aurait apparemment corrigé ladite faille depuis la puce A12. Les iPhone les plus récents ne seraient pas impactés. Avant de sauter au plafond -si c'est votre genre-, sachez qu'il n'existe pour l'heure aucun jailbreak grand public profitant de cette faille.
Et s'il devait y en avoir un un jour, il s'agirait d'un jailbreak incomplet («tethered»). Autrement dit, celui-ci ne pourra être réalisé que via USB, ce qui limite considérablement son intérêt.

iOS 13.1.1 corrige un problème de gestion de la batterie



Si les mises à jour majeures des systèmes d'exploitation sont souvent très attendues, de par les nouveautés qu'elles apportent, les bugs sont aussi, généralement au rendez-vous. iOS ne fait pas exception. La version 13.1.1 vient en corriger quelques-uns.
Si vous avez l'impression que depuis votre passage à iOS 13 ou iOS 13.1 votre appareil perd de la batterie plus rapidement que d'ordinaire, sachez que vous n'êtes probablement pas seul (e) dans ce cas-là. Et la bonne nouvelle, aujourd'hui, c'est qu'il existe un correctif. En effet, Apple vient de publier la mise à jour iOS 13.1.1. Celle-ci vient justement un problème au niveau de la gestion de la batterie, entre autre chose. Présentation de cette version mineur 13.1.1. Dans la liste des modifications apportées par la mise à jour iOS 13.1.1, on trouve donc notamment un correctif concernant une potentielle fuite de batterie pour certains utilisateurs. Si vous avez le sentiment que votre batterie fond comme neige au Soleil depuis que vous avez installé iOS 13 ou 13.1, cette mise à jour pourrait vous être fort utile. Cela étant dit, même si l'autonomie de votre iPhone se porte bien, vous pourriez vouloir la télécharger et l'installer, plus particulièrement si vous utilisez un clavier virtuel autre que celui qu'Apple propose par défaut dans iOS. En effet, il y a quelques jours, nous apprenions que, à cause d'un bug, ces claviers virtuels tiers donnaient un accès total à votre appareil, même si vous ne l'aviez pas autorisé. Cela signifie que certaines applications de clavier virtuel peuvent avoir accès à bien davantage de données que vous ne le pensez, ou que vous seriez prêt (e) à transmettre de votre plein gré. Cependant, la mise à jour iOS 13.1.1 vient justement corriger ce problème.
Si vous utilisez un clavier tiers comme Gboard ou SwiftKey, procédez donc à l'installation de cette mise à jour aussi vite que possible. Pour le reste, cette mise à jour mineure se concentre sur la correction de quelques bugs ici et là, aucun changement notable à signaler.

OnePlus lance son OnePlus TV

OnePlus travaille depuis longtemps sur son premier téléviseur, la marque joue des teasers depuis plusieurs semaines. Voici aujourd'hui que le OnePlus TV est officiel. Qu'a-t-il à offrir au juste ? Nous vous présentons l'appareil dans ses moindres détails. Cela fait quelques semaines que OnePlustease ses fans au sujet d'un téléviseur intelligent. Après plusieurs générations de smartphones à succès, il était assez logique que la marque chinoise choisisse de diversifier ses activités et d'ajouter un nouveau genre de produits à son catalogue. Pour celles et ceux qui sont curieux de découvrir ce que ce premier téléviseur a à proposer, sachez que le fabricant vient de lever officiellement le voile sur ce OnePlus TV.
Voici donc sans plus attendre de quoi il retourne. Jusqu'à l'annonce officielle qui a eu lieu, hier soir -en même temps que le smartphoneOnePlus 7T-, OnePlus a partagé ici et là quelques bribes d'information concernant l'appareil. Nous savions ainsi par exemple qu'il s'agissait d'une dalle 4K de 55 pouces. Aujourd'hui, selon OnePlus, nous savons aussi que ce téléviseur offrira une large plage de couleur NTSC 120% et une prise en charge des HDR10+ et Dolby Vision.
Le OnePlus TV embarque aussi une puce Gamma ColorMagic pour gérer toute la partie traitement d'image et rendu. Pour le reste, côté audio, sachez que le OnePlus TV intègre pas moins de 8 haut-parleurs 50 W – 4 large-bande et 2 tweeters à l'avant, 2 caissons de basse à l'arrière-. Impossible, pour l'heure, de juger de la qualité du son proposé, évidemment, mais sur le papier, voilà qui semble très prometteur. Côté logiciel, comme confirmé tout récemment, il s'agit bien d'Android TV avec une interface personnalisée. Pour celles et ceux qui s'interrogeraient sur le prix de ce premier téléviseur de la marque, sachez que le OnePlus TV se décline en deux modèles. Le Q1 sera proposé à 987 $ tandis que le Q1 Pro coûtera 1.411 $. Tous deux seront d'abord commercialisés en Inde. Nul ne sait, pour l'heure, si une commercialisation dans d'autres pays est prévue.



Crise cardiaque : les patients appellent souvent trop tard

Qu'ils soient soudains ou progressifs, les symptômes annonçant une crise cardiaque doivent être pris au sérieux. Pourtant, une étude vient de révéler qu'en cas de signes progressifs, les patients mettaient beaucoup plus de temps à appeler les urgences.

Qu'ils soient soudains ou progressifs, les symptômes annonçant une crise cardiaque doivent être pris au sérieux.
Pourtant une étude vient de révéler qu'en cas de signes «légers», les patients mettaient beaucoup plus de temps à appeler les urgences. Les patients aux signes progressifs mettent 8h de plus à appeler les urgences. Les symptômes d'une crise cardiaque peuvent être graduels ou abrupts, mais ils constituent dans tous les cas une urgence médicale. Pourtant, l'étude menée par l'Université de l'Illinois à Chicago a révélé que les patients présentant un début de crise cardiaque et ayant des symptômes progressifs mettaient 8h de plus à obtenir de l'aide médicale, contre 2,6h en moyenne. Le sondage a été mené auprès de 474 patients se présentant tous aux urgences avec un syndrome coronarien aigu (infarctus du myocarde).
Les caractéristiques des symptômes et le temps écoulé entre l'apparition des symptômes et leur arrivée à l'urgence ont été évalués à l'aide du questionnaire d'information sur le patient d'ACS.
Pour rappel, les autorités recommandent un délai maximum de deux heures en moyenne pour obtenir un traitement rapide et obtenir les meilleurs résultats. Dans le cas contraire, de graves complications peuvent survenir en cas de crise cardiaque, qui peuvent elles-mêmes entraîner un décès. Ces symptômes progressifs se traduisent par un léger



inconfort au début, qui s'aggrave lentement. À l'inverse, des symptômes brutaux désignent une douleur soudain et intense dès le début. «Les deux constituent une urgence médicale et nécessitent une aide urgente», a déclaré le Dr Sahereh Mirzaei, auteure de l'étude, de l'Université de l'Illinois à Chicago, aux États-Unis. «Mais notre étude montre que les symptômes progressifs ne sont pas pris au sérieux.» Autrement dit, les patients relativisent et estiment que la douleur va passer avec ces signes plus «légers».
Dans l'ensemble des participants, l'écart entre le début des symptômes et l'arrivée à l'hôpital était de 4h.
Les symptômes sont apparus soudainement chez 56% des patients et sont apparus progressivement chez 44% d'entre eux. Mais, tous les hommes et les femmes ont demandé l'aide d'un médecin plus rapidement en cas de douleur aiguë. «Près de la moitié des patients ont eu une apparition lente de signes, ce n'est donc pas inhabituel», a déclaré le Dr Mirzaei, avant d'ajouter que «les hommes présentant de multiples facteurs de risque, tels que l'hypertension, le diabète, un taux de cholestérol élevé ou des antécédents familiaux de cardiopathie, doivent être particulièrement attentifs à leurs douleurs à la poitrine et à l'inconfort résultant d'efforts physiques pouvant déboucher sur une crise cardiaque».

Comment reconnaître une crise cardiaque ?

La plupart des signes avant-coureurs et des symptômes d'une crise cardiaque sont les mêmes pour les hommes et les femmes.
La personne qui fait une crise cardiaque peut présenter les symptômes suivants.
Douleur à la poitrine, pouvant s'accompagner de sensations : de serrement, de malaise, de douleur semblable à un écrasement, de lourdeur, de pression, de compression, de ballonnement, de brûlures.
La douleur peut également irradier et s'étendre : à partir de la poitrine, du haut au bas d'un ou des deux bras, au cou, à la mâchoire ou aux épaules.
L'essoufflement, la pâleur, la sueur, les nausées, les vomissements et même l'indigestion sont également des signes à prendre en compte et qui peuvent annoncer

Les antibiotiques les plus couramment prescris entraînent des troubles cardiaques

Des scientifiques viennent de faire un lien entre certains antibiotiques et la survenue de la régurgitation aortique, une grave maladie cardiaque. Les médicaments incriminés font partie des plus couramment prescrits. Prenez garde si vous consommez des antibiotiques !
Des chercheurs issus de l'University of British Columbia viennent de démontrer l'existence d'un lien entre une maladie cardiaque et l'une des catégories d'antibiotiques les plus couramment prescrites. Ils ont découvert que les utilisateurs actuels d'antibiotiques fluoroquinolones (tels que la ciprofloxacine) ont un risque 2,4 fois plus élevé de développer une régurgitation aortique et mitrale. Appelé aussi insuffisance aortique (IA), il s'agit d'une maladie valvulaire cardiaque, exposant au risque d'endocardite bactérienne, une complication infectieuse sévère. «Le plus grand risque se situe dans les 30 jours d'utilisation», alertent les scientifiques. Ces derniers espèrent que leur étude permettra d'informer le public et les médecins sur les risques des antibiotiques fluoroquinolones. «Si des patients présentent des problèmes cardiaques, dont la cause n'a pas été découverte, ces antibiotiques doivent être potentiellement considérés comme une cause», suggèrent les chercheurs. «Certains médecins préfèrent les fluoroquinolones à d'autres antibiotiques en raison de leur large spectre d'activité antibactérienne et leur absorption orale élevée, aussi efficace qu'un traitement par voie intraveineuse», détaillent les auteurs de l'étude. Les fluoroquinolones sont, en effet, des antibiotiques administrés pour traiter des infections bactériennes au cours desquelles le pronostic vital peut être engagé. «Cette classe d'antibiotiques est très pratique, mais dans la majorité de cas, ils ne sont pas vraiment nécessaires, estiment les scientifiques. Une prescription inappropriée peut entraîner à la fois une résistance aux antibiotiques et de graves problèmes cardiaques». En outre, s'ils sont prescrits, ils doivent être consommés avec prudence particulier chez les personnes âgées, les patients atteints d'insuffisance rénale, ayant bénéficié de greffes d'organe solide et ceux traités par des corticoïdes (car le risque de tendinites et de rupture de tendon induites par les fluoroquinolones peut être plus élevé chez ces patients).

La régurgitation aortique peut entraîner un AVC

Des chercheurs de l'University of British Columbia ont, de leur côté, analysé les données concernant les réactions indésirables de ces antibiotiques, recensées au sein de la US Food and Drug Administration (FDA). Ils ont pris en compte les différentes réclamations d'assurance maladie privée aux USA, les données démographiques, l'identification du médicament, la dose prescrite et la durée du traitement.
Les scientifiques ont identifié 12 505 cas de régurgitation valvulaire chez 125 020 sujets saisis dans un échantillon aléatoire de plus de 9 millions de patients. Ils ont défini l'exposition actuelle à la fluoroquinolone comme facteur de risque. Chez les patients concernés, ce médicament a été prescrit 30 jours avant la survenue des effets indésirables. La régurgitation aortique, appelée aussi insuffisance aortique, survient en cas de détérioration de la valvule aortique et de la racine aortique (bas de l'aorte, le vaisseau sanguin chargé de transporter le sang du cœur vers le reste de l'organisme).
Cette pathologie peut exposer le patient à l'endocardite bactérienne, selon les chercheurs. Il s'agit d'une inflammation d'origine infectieuse de l'endocarde et des valvules du cœur qui peut avoir des conséquences dramatiques comme l'AVC (accident vasculaire cérébral).

Vapotage : Une 6e personne décède aux États-Unis

Aux États-Unis, un 6e décès lié au vapotage vient d'être annoncé ce mercredi. Les autorités souhaitent alerter la population sur cette mystérieuse infection mortelle, causée par la cigarette électronique.Une mystérieuse infection semble frapper depuis quelques mois les adeptes de cigarettes électroniques. Et elle n'est pas prête de s'arrêter. Ce mercredi, la liste des victimes continue de s'allonger : une 6e personne vient de décéder des suites du vapotage. Les responsables de la santé du Kansas ont confirmé aujourd'hui le sixième décès aux États-Unis associé à une grave maladie pulmonaire, liée à un vapotage ou à l'utilisation de cigarettes électroniques. Le patient était âgé de plus de 50 ans, avait des antécédents de problèmes de santé sous-jacents et avait été hospitalisé avec des symptômes qui avaient progressé rapidement, a annoncé le département de la santé de l'Etat.
Un nouveau décès qui révolte l'association de santé bénévole «American lung», dont la mission est de sauver des vies en améliorant la santé pulmonaire. Elle veut mettre en garde les consommateurs sur les dangers de la cigarette électronique qui peut «causer des lésions pulmonaires irréversibles ainsi qu'une grave maladie pulmonaire.» Il faut dire qu'aux États-Unis, le nombre de malades frappés par de graves difficultés respiratoires a doublé à 450 dans le pays. Les enquêteurs n'ont pas confirmé quelles marques ou quelles substances de cigarettes électroniques étaient suspectées de causer les problèmes respiratoires observés, qui ont entraîné hospitalisations, placements sous assistance respiratoire et comas artificiels. Les malades concernés souffraient généralement de toux, d'essoufflement, de douleurs de poitrine, de convulsions, et dans certains cas de vomissements et de diarrhées. Sauf que la maladie ne touche pas n'importe qui. Il semblerait qu'il existe un point commun entre toutes les personnes décédées : la plupart des patients étaient âgés et en mauvaise santé. Dans le Minnesota, en août, un patient de 65 ans est mort à l'issue d'une hospitalisation longue et compliquée, selon un communiqué l'Agence de santé de l'Etat du Midwest. Ce patient souffrait de problèmes respiratoires chroniques et il a été hospitalisé en raison de lésions pulmonaires sévères, liées à l'inhalation par vapotage de produits illicites contenant du THC. En Californie, l'Agence de santé publique du comté de Los Angeles avait fait état d'un mort lié à la cigarette électronique -un patient âgé de plus de 55 ans. Bien qu'il souffrait de problèmes de santé chroniques, c'est le vapotage qui aura eu raison de lui. Le responsable de l'Agence, le Dr Muntu Davis, n'a pas précisé quels types de produits il utilisait mais il a dévoilé que sur les douze cas de patients tombés malades après avoir vapoté (dont le cas mortel), tous, sauf un, avaient «l'habitude de consommer des produits à base de cannabis ou de marijuana».
Après avoir analysé les liquides vapotés par les malades, les autorités de l'Etat de New-York ont annoncé avoir isolé une huile de vitamine E, se consommant normalement en gélule ou en huile pour la peau. La vaporisation à haute température de cet additif pourrait en effet avoir endommagé les poumons des patients concernés.

Cigarette électronique : Un danger pour la santé

Si de nombreux fumeurs se tournent vers la cigarette électronique pour contourner les dangers du tabac, certaines études montrent pourtant que le vapotage serait tout aussi nocif. L'OMS alerte



d'ailleurs sur la «menace réelle» que représente la désinformation sur le vapotage. Elle appelle les gouvernements, à taxer les cigarettes électroniques au même niveau que les cigarettes classiques.L'organisation a également déclaré la cigarette électronique comme «incontestablement nocive» et qu'elle «ne devrait pas être promue comme une aide au sevrage».
Elle met, notamment en garde sur le risque potentiel d'irritation des voies respiratoires, de la gorge et des yeux, ou encore le risque d'effets cardiovasculaires. Des études prônent cependant l'utilisation de la cigarette électronique en comparaison de la cigarette classique. Selon des chercheurs, les risques du vapotage sont incomparables à ceux du tabagisme.
Pour rappel, le tabac tue 8 millions de personnes chaque année.

Roman

La 5e édition du Grand prix Assia-Djebar lancée

Les organisateurs du Grand prix Assia Djebar du roman ont annoncé le lancement de sa 5e édition, avec le début de la réception des ouvrages sélectionnés jusqu'à la date-butoir du 20 octobre prochain, lit-on dans une lettre aux éditeurs publiée sur le site officiel consacré à ce prix.



L'opportunité est offerte aux écrivains algériens dans les trois langues, à savoir : arabe, tamazighte et française, de présenter leurs ouvrages et participer à ce prix qui consacre pour chaque catégorie, une récompense estimée à 700.000 DA, soit une baisse de 300.000 DA par rapport à la valeur du prix décerné lors des quatre premières éditions. Ce prix est essentiellement destiné aux éditeurs algériens ayant publié des romans d'écrivains algériens, comme il est permis aux auteurs ayant publié, à leur frais, leurs propres ouvrages, de prendre part au prix, à condition de disposer d'un numéro de dépôt légal. Le prix reçoit de l'éditeur huit exemplaires pour chaque titre, tandis que la date de sa remise n'a pas encore était fixée.

Le Grand prix Assia-Djebar du roman a été institué en 2015 par l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP) et l'Entreprise nationale des arts graphiques (ENAG). Ce prix a été décerné à 12 écrivains dont Merzak Bagtache, Djamel Mati, Abdelwahab Aïssaoui, Samir Kacimi, ainsi que la romancière Nahed Boukhalfa, lauréate de la dernière édition en langue arabe, outre Mhenni Khelifi en tamazighte, et Ryad Girod en langue française. Le prix porte le nom de Assia Djebar (1936-2015), femme de lettres algérienne d'expression française et académicienne (élue à l'Académie française en 2005), comptant à son palmarès plusieurs œuvres et contributions dans le domaine du cinéma et de la critique ainsi que de prestigieux prix internationaux.

Benadel M.

Constantine

Le remake de la pièce théâtrale «Ars Eddib» attire un grand public



Les amoureux du 4e art se sont particulièrement délectés, jeudi soir, au Théâtre régional Mohamed Tahar-Fergani de Constantine, de la générale du remake de la pièce *Ars Eddib* (mariage du loup) du metteur en scène Amar Mohsen. Offrant une cure de jouvence à sa propre pièce, le réalisateur, à travers son œuvre, a encore suscité les mêmes émotions chez le public près de 30 ans après la première représentation de *Ars Eddib*, une des pièces phares du Théâtre algérien durant les années 90. Dans une comédie acide et burlesque, pendant plus d'une heure trente, le public a pu suivre à travers une mise abyme la descente en enfer du personnage principal Salim, campé par Karim Boudechiche, un ancien moudjahid qui se fait progressivement dépouiller de ses biens, de ses terres, puis de son nom pour finalement finir retenu contre son gré dans un asile psychiatrique.

Les scènes s'enchaînent et dressent également une critique des escrocs politiques, de la cupidité et de l'ambition démesurée de certains responsables tout en montrant les dérives d'une bureaucratie et d'une administration aussi bien aliénées qu'aliénantes. Ce remake grandement valorisé par des moyens techniques multimédias est resté identique au premier en partageant les mêmes ambitions, à partir de situations qui ne prêtent aucunement au rire et en mettant en scène une société qui n'a de cesse de tanguer entre bonheur et désenchantement, face à ses propres contradictions. Pour ce faire, le metteur en scène de *Hada Idjib Hada*, *Rih Essemsar* ou encore *Ghassalet Ennouader*, s'est appuyé sur le scénographe Aïssa Redaf et sur l'aisance éblouissante d'un casting porté par des comédiens chevronnés et talentueux tels que Antar Hellal, Karim Boudechiche, Mohamed Delloum ou encore Hamza Fodil. Longuement applaudi par une salle archicomble, le dramaturge Amar Mohsene qui signe son retour au théâtre après une longue parenthèse «télévisuelle», a indiqué à la presse que cette action de redonner vie à la pièce *Ars Eddib* a pour but de rappeler à la nouvelle génération «tout le chemin parcouru par le peuple algérien pour pouvoir jouir de son indépendance».

• 82e anniversaire de la création de Dar El Hadith

Hommage à l'un des érudits algériens Amar Attalbi

Le 82e anniversaire de la création de Dar El Hadith de Tlemcen a été célébré, hier, sur fond d'hommage à Amar Attalbi l'un des grands savants algériens encore en vie qui a consenti de longues années à synthétiser le livre *Ettahrir Wettafsir* de l'imam Mohamed Tahar Benachour. «Nous avons profité de cette occasion pour honorer ce grand érudit, âgé de 85 ans, pour tous ses efforts, pour son parcours scientifique et notamment pour son dernier ouvrage considéré comme une synthèse de 2000 pages du livre de référence - *Ettahrir Wettafsir*- de l'imam Mohamed Tahar Benachour», a indiqué cheikh Aït Salem Benyounes, vice-président de l'Association nationale des Oulémas musulmans algériens. «Cet hommage, nous avons voulu l'organiser de son vivant pour qu'il puisse y prendre part et nous faire profiter de son savoir et de sa science malgré le poids des années», a souligné le responsable, ajoutant que l'objectif est également de montrer aux nouvelles générations que «l'Algérie possède aussi des savants ayant contribué à la connaissance et à la science». L'hommage a également donné lieu à une rencontre-débat sur la contribution des Oulémas dans l'interprétation (Ettafsir) du Saint Coran et la place qu'occupe l'ouvrage *Ettahrir Wettanouir* en matière de «Tafsir». Amar Attalbi, né en 1934, a enseigné dans plusieurs universités du pays. Il a publié de nombreuses œuvres sur Ben Badis, sur la théologie et la philosophie d'Abou Bakr Ibn Arabi et d'autres œuvres théologiques. Dar El Hadith de Tlemcen, qui a abrité cet hommage, est un édifice à vocation religieuse et scientifique. Il a été inauguré le 27 septembre 1937 par cheikh Abdelhamid Ben Badis en présence d'imams et de membres de l'Association des Oulémas. L'édifice est constitué de plusieurs niveaux réservés, notamment, à la prière, à la récitation du Coran, à la lecture, une salle de conférence, des classes de cours. Dar El Hadith, un véritable complexe culturel d'architecture hispano-mauresque, a toujours constitué un lieu de rayonnement culturel, scientifique et religieux et une école du nationalisme algérien, durant la période coloniale.

Premier anniversaire de la disparition de Djamel Allam

Un vibrant hommage lui a été rendu jeudi par ses amis

Ce fut une belle performance. C'était un bel hommage rendu au regretté, le grand chanteur Djamel Allam, à l'occasion du premier anniversaire de sa disparition. Un concert gratuit organisé par l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), en partenariat avec l'Office national des droits d'auteur (ONDA), et animé par ses musiciens, amis, artistes et admirateurs, ceux de la nouvelle génération, à la salle Atlas de Bab El Oued, à Alger. Un concert ayant drainé un public averti, venu, notamment de Béjaïa, la ville natale du regretté Djamel Allam, et même de Liverpool (Royaume-Uni), un jeune a spécialement pris l'avion pour assister à cet événement rendant hommage à son idole, et un gars de Bgayth (Béjaïa).Tout cela, en présence d'artistes comme Safy Boutella, l'illustre compositeur et producteur, Hakim, du groupe de pop D'zaïr, le compositeur et producteur Amine Dehane, des invités de marque, des membres de sa famille, sa veuve, ses enfants Nazim et Salim. «Un an après la disparition de mon regretté époux, Djamel Allam, le deuil n'est pas encore fait.C'est un honneur pour nous d'assister à cet hommage. Djamel le mérite amplement. J'ai beaucoup d'émotion. Je ressens beaucoup de peine. Surtout de voir les musiciens de Djamel Allam préparer le spectacle.

C'est ce qu'ils ont effectué au 40e jour de sa mort...», nous confiera sa veuve. Malika Domrane, une grande amie de Djamel Allam, ne pouvait retenir ses larmes lorsqu'elle interprétera *Amdakul*.

«Djamel et moi, nous nous connaissions depuis longtemps. Bien que je sois chanteuse, je demeure une grande fan de lui, de sa musique, de ses textes. Parce que Djamel Allam a été le précurseur de la chanson moderne en Algérie. C'est une bête de scène.C'est quelqu'un d'extraordinaire quand on l'approche. Il est généreux. Je parle au présent. Je chante *Amdakul* adressée à Djamel. Qui veut dire : «J'avais un ami à moi que j'ai perdu». Se relayant, non sans émotion, les artistes évolueront sous la direction orchestrale du luthiste et claviériste, qu'on ne présente plus, Boualem Bouzouzou, dirigeant les musiciens de Djamel Allam. Boualem Bouzouzou et Khelil Kechoud, interprêteront *Thella* avec trois choristes.





Face à la situation dramatique des Palestiniens

L'Autorité palestinienne observe les changements futurs en Israël

Le président palestinien, Mahmoud Abbas, a annoncé, ce jeudi, que l'Autorité palestinienne va cesser de respecter les accords avec Israël, sur fond de tensions accrues. Il s'agirait d'une réaction aux démolitions de logements des Palestiniens au sud d'Al Qods.



«Nous annonçons la décision de la direction [palestinienne] de ne plus appliquer les accords signés avec Israël», a-t-il déclaré lors d'un discours à Ramallah. Il a ajouté que la direction palestinienne allait mettre en place immédiatement un comité chargé d'étudier comment mettre en œuvre cette décision. Israël et les Palestiniens sont liés par des accords bilatéraux dans des domaines allant de la gestion de l'eau à la sécurité. Si les Palestiniens cessent de les appliquer, cela pourrait avoir des conséquences, notamment sur la sécurité en Cisjordanie, un territoire palestinien occupé par Israël depuis 1967.

Des menaces similaires dans le passé non appliquées

Mahmoud Abbas, a déjà proféré des menaces similaires ainsi que celle de ne plus reconnaître Israël dans le passé, mais elles n'avaient pas été appliquées. Les relations entre son gouvernement, basé en Cisjordanie occupée, et les autorités israéliennes se sont dégradées au cours des derniers mois. Cette semaine, Mahmoud Abbas a condamné les démolitions de logements de Palestiniens par Israël au sud d'Al Qods de «dangereuse escalade contre le peuple palestinien sans défense». En février, Israël avait annoncé le blocage de 122 millions d'euros sur le montant total reversé à l'Autorité palestinienne au titre de la TVA et des droits de douane prélevés par l'Etat hébreu sur les produits importés par les Palestiniens. Cette sanction avait été imposée en réponse au versement par l'Autorité palestinienne d'allocations aux familles de Palestiniens emprisonnés ou tués pour avoir commis des attaques anti-israéliennes. Mahmoud Abbas avait alors refusé de toucher une quelconque somme due au titre de ces droits de douane de la part d'Israël tant que ces fonds étaient incomplets, laissant l'Autorité palestinienne face à une grave crise financière. Ces taxes représentent 65% des recettes de l'Autorité censée préfigurer un Etat palestinien.

Benny Gantz, en position de force après les élections législatives en Israël

Alors que son mouvement Bleu Blanc est arrivé en tête, le général pourrait tenter de former une coalition. S'il met fin au règne du «roi Bibi», comme il ose aujourd'hui l'envisager, ce sera par accident. Le général Benny Gantz, ancien chef d'état-major de l'armée israélienne, entré en politique il y a moins d'un an, n'a pas vaincu le Premier ministre, Benyamin Netanyahou, aux législatives du 17 septembre. Il n'est que le premier bénéficiaire de règlements de comptes internes à la droite, qui ont privé «Bibi» de sa majorité aux législatives, après plus de 10 années consécutives au pouvoir. Avec 33 députés élus à la Knesset (sur un total de 120), selon des résultats encore non définitifs, son mouvement Bleu Blanc (centre droit) ne dispose pas plus d'une majorité que le Likoud de Netanyahou (31 sièges). Mais Gantz pourrait légitimement prétendre à former un gouvernement d'union nationale, seule issue envisageable, pour l'heure, à ce scrutin en forme d'impasse. **Netanyahou l'a appelé à mener de concert un tel projet. «Benny, rencontrons-nous aujourd'hui, à n'importe quel moment, pour faire avancer ce processus qui est plus que jamais d'actualité. Nous n'avons pas le droit d'aller vers une 3e élection - je suis contre»**, a déclaré le Premier ministre sortant. Gantz n'a cessé de répéter en campagne qu'il ne siégerait pas avec Netanyahou si celui-ci était inculpé pour des faits de corruption - une décision de la justice est attendue à la fin 2019. Gantz peut-il aujourd'hui céder ? Il s'est dit prêt, mercredi, à parler «avec tout le monde». Longtemps, les éditorialistes de la presse israélienne ont qualifié Gantz de «maillon faible», capable de rallier Netanyahou pour obtenir un ministère de la Défense. Nul ne doute que Gantz ne soit entré en politique par sens du devoir, en officier concerné, en serviteur de l'Etat. Mais on cherche encore en lui le désir brûlant du pouvoir. Il n'a pas le tranchant de ses deux prédécesseurs à la tête de l'armée, puis du gouvernement, Yitzhak Rabin et Ehoud Barak, ni tout à fait leurs états de service. Mais il n'a pas non plus leurs aspérités de caractère. C'est désormais un avantage pour cet homme d'écoute et d'autorité, après une campagne menée sans éclats, qui a désespéré la presse israélienne. Elle n'avait rien, ou presque, à écrire sur Gantz : elle le jugeait «fade», calme et ennuyeux. Durant l'été, elle l'a entièrement perdu de vue. Envolé, le candidat qui avait fait jeu égal avec le Likoud aux législatives d'avril. Gantz sondait discrètement le Likoud pour se donner les moyens de former une coalition sans son chef. Mais il paraissait avoir oublié son rendez-vous préalable avec les électeurs.

Un Palestinien tué et 32 blessés par des tirs israéliens à la frontière

Un Palestinien a été tué par des tirs israéliens, ce vendredi, lors de heurts le long de la frontière entre la bande de Ghaza et Israël, a indiqué le ministère de la Santé à Ghaza. Saher Awadhallah Othman, 20 ans, a été touché mortellement à la poitrine par les forces israéliennes à l'est de Rafah, dans le sud de la bande de Ghaza, a indiqué le ministère dans un communiqué. Selon ce ministère, 32 autres Palestiniens ont été blessés par balle lors de ces manifestations. Environ 7000 manifestants se sont rassemblés en différents endroits de la frontière, certains lançant des pierres et des engins explosifs vers les troupes israéliennes, a indiqué pour sa part à l'AFP un porte-parole militaire israélien. Depuis mars 2018, la bande de Ghaza est le théâtre le long de la barrière frontalière avec Israël de manifestations hebdomadaires généralement accompagnées de violences, pour réclamer, notamment la levée du strict blocus israélien imposé depuis plus de dix ans à l'enclave. Depuis cette date, au moins 309 Palestiniens ont été tués par des tirs israéliens, pour la grande majorité lors des heurts qui accompagnent ces rassemblements. D'autres sont morts dans des frappes israéliennes, en représailles à des actes hostiles en provenance de l'enclave. Huit Israéliens ont été tués dans le cadre de ces violences. Israël et le Hamas, des ennemis jurés, se sont livré 3 guerres dans l'enclave depuis 2008.

L'Arabie saoudite fait don de 50 millions $ à l'UNRWA

Le ministre saoudien des Affaires étrangères, Ibrahim Ben Abdelaziz Al Assaf, a annoncé un don de 50 millions $ au budget principal de l'Office de secours et de travaux des Nations unies (UNRWA), pour 2019. Cette déclaration a été tenue lors d'une réunion avec le Commissaire général de l'UNRWA, Pierre Krähenbühl, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies à New York. Al Assaf a réitéré la position de l'Arabie saoudite comme l'un des soutiens politiques et financiers les plus puissants de l'UNRWA. À son tour, le Commissaire général a exprimé sa profonde gratitude à l'Arabie saoudite, au nom des 5,5 millions de réfugiés de Palestine que l'UNRWA sert. «La subvention renouvelée et généreuse de l'Arabie saoudite revêt une grande importance pour notre agence. Alors que nous préparons l'ouverture de la nouvelle année scolaire, nous avons réhabilité des dizaines d'écoles de l'UNRWA avec un financement saoudien», a déclaré Krähenbühl. Il a poursuivi : «La subvention décisive annoncée nous permettra de préserver le droit à l'éducation de nos 532 000 écoliers, ainsi que d'autres services essentiels pour les réfugiés de Palestine. Nous sommes très reconnaissants du partenariat dynamique et de la coopération avec le Royaume.»

Ahsene Saaid /Ag.

Paix et sécurité - ONU

Les pays africains nouent des partenariats «de plus en plus solides»

Les pays africains nouent des partenariats de plus en plus solides pour faire avancer la paix et la sécurité, s'est félicitée l'ONU. S'exprimant lors d'une réunion du Conseil de sécurité des Nations unies, ce jeudi, la cheffe de cabinet du secrétaire général de l'ONU, Maria Luiza Ribeiro Viotti, a reconnu dans son rapport sur les partenariats visant à renforcer la paix et la sécurité régionales, «les succès de l'Union africaine (UA) et de ses Etats membres dans la pose de jalons importants dans la quête d'un meilleur niveau d'efficacité, d'autonomie et de coopération».

Ribeiro Viotti a salué le travail de l'unité d'appui à la médiation de l'UA et le Réseau des femmes africaines pour la prévention et la médiation des conflits (FemWise-Africa) qui, a-t-elle dit, sont en train de «stimuler la capacité à désamorcer les crises et de faire de tels efforts plus inclusifs». La responsable onusienne a mentionné les progrès réalisés dans des pays africains, comme par exemple les pourparlers de paix, menés sous les auspices de l'UA, en Centrafrique qui ont débouché sur un accord politique.
La coopération entre l'ONU, l'UA et d'autres partenaires dans le domaine des élections s'accroît, a poursuivi la cheffe de cabinet, citant les visites effectuées ces deux dernières années par le Bureau de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest dans plusieurs pays, avant des scrutins législatifs ou présidentiels. Pour la responsable, l'ONU et l'UA coopèrent étroitement pour s'assurer que les voix des femmes et des jeunes font partie intégrante du processus de paix, chacune de ces organisations disposant d'envoyés et de stratégies pour la jeunesse, lesquels jouent un rôle de promoteurs et de moteurs de changement. En dépit des progrès illustrés par nombre d'exemples, Viotti a toutefois estimé que la communauté internationale devait faire encore mieux pour soutenir les efforts africains. «Bâtir des partenariats et exploiter leur puissance requièrent une vision et un engagement à long terme», a-t-elle dit devant le Conseil de sécurité, ajoutant que le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres espérait «un partenariat et une collaboration meilleurs, permettant à l'UA de concrétiser son Agenda 2063 prônant une transformation équitable et centrée sur le peuple, ainsi qu'une paix et une sécurité durables».

Etats-Unis

L'ingérence russe dans l'élection présidentielle n'inquiète pas Trump

Le président américain Donald Trump a déclaré au ministre russe des Affaires étrangères et à l'ambassadeur russe que l'ingérence de la Russie dans l'élection présidentielle de 2016 ne l'inquiétait nullement, a affirmé, vendredi soir, le *Washington Post*. Ces déclarations ont été faites lors d'une rencontre, en mai 2017 à la Maison-Blanche, au cours de laquelle il leur avait également révélé des informations confidentielles sur le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (Daech). Au cours de la conversation, Trump a expliqué à Sergueï Lavrov et à l'ambassadeur que l'ingérence russe dans l'élection ne le dérangeait pas car les Etats-Unis en faisaient autant dans d'autres pays, selon le journal qui cite, trois anciens hauts responsables. Cette rencontre a eu lieu au lendemain du limogeage du directeur du FBI James Comey, et Trump a expliqué aux deux responsables russes que ce limogeage lui enlevait «une grande pression».
Ces commentaires avaient affolé les responsables de la Maison-Blanche, qui avaient décidé que seules les personnes ayant le plus haut niveau d'autorisation d'accès aux documents confidentiels pourraient voir le mémorandum décrivant la rencontre. Cette nouvelle révélation arrive à la fin d'une semaine qui a secoué Washington, après la publication du rapport d'un lanceur d'alerte accusant Donald Trump d'avoir sollicité «l'ingérence d'un pays étranger dans l'élection de 2020», en l'occurrence en demandant au président ukrainien Volodymyr Zelensky d'enquêter sur le fils de Joe Biden, son principal rival démocrate pour l'élection à venir en 2020. Cette alerte est à l'origine de la procédure de destitution lancée par ses adversaires démocrates contre Donald Trump.

USA-Ukraine

Procédure de destitution de Donald Trump par les démocrates

Les chefs démocrates de puissantes commissions parlementaires américaines ont annoncé, ce vendredi, qu'elles ordonnaient au secrétaire d'Etat Mike Pompeo, proche de Donald Trump, de leur livrer des documents concernant l'Ukraine, afin d'«accélérer» leur enquête en vue d'une procédure de destitution contre le président républicain. «Votre refus de respecter cette injonction constituera la preuve d'une entrave à l'enquête de la Chambre» des représentants pour cette rare procédure contre le président américain, écrivent les chefs des commissions des Affaires étrangères, du Renseignement et de supervision de l'Exécutif. Mike Pompeo doit leur livrer ces documents d'ici le 4 octobre. Les parlementaires réclament, notamment une liste de tous les responsables du département d'Etat ayant «participé, préparé ou reçu une transcription» de l'appel téléphonique du 25 juillet 2019 entre Donald Trump et le président ukrainien Volodymyr Zelensky. Les démocrates reprochent au président américain d'avoir demandé à l'Ukraine, lors de cet appel, de l'aider à rassembler des informations compromettantes sur son rival Joe Biden, parmi les favoris pour l'affronter dans les urnes. Ils ont ouvert mardi une enquête en vue d'une mise en accusation du président («impeachment»), une procédure rare dans l'Histoire américaine. «Les commissions mènent cette enquête avec célérité et de façon coordonnée», soulignent les chefs démocrates dans leur communiqué. Ils ont également convoqué cinq responsables du département d'Etat pour des dépositions prévues entre le 2 et le 10 octobre, notamment l'ancienne ambassadrice américaine en Ukraine, Marie Yovanovitch, et Kurt Volker, l'envoyé spécial des Etats-Unis pour l'Ukraine. Donald Trump dément avoir exercé une pression. Son échange téléphonique avec Zelensky était «parfait», «tout à fait légal», a-t-il répété, ce vendredi. Cette procédure de destitution amorcée par les démocrates, Donald Trump a dû publier, mercredi, le contenu d'une conversation téléphonique dans laquelle il demande à son homologue ukrainien d'enquêter sur Joe Biden, son possible rival des prochaines élections présidentielles. Une divulgation qui fait l'effet d'une bombe aux Etats-Unis. Suivez les dernières informations en direct.

«Le mépris du président pour la Constitution est chaque jour plus évident»

Le scandale qui secoue la Maison-Blanche s'est fait encore plus retentissant jeudi avec la publication des accusations d'un lanceur d'alerte, qui reproche à Donald Trump d'avoir «sollicité l'ingérence» de l'Ukraine dans sa campagne de réélection et à son entourage d'avoir essayé de garder cette démarche secrète. À quelque 400 jours du scrutin, le président américain est sous la menace d'une procédure de destitution qui a peu de chances d'aboutir, mais représente la crise la plus aiguë de son mandat. «C'est une honte», les démocrates se conduisent «comme des pirates», «il doit y avoir un lanceur d'alerte, dont l'identité n'a pas été révélée, précise ne pas avoir directement assisté à l'appel, mais avoir échangé avec plus d'une demi-douzaine de responsables très perturbés» par l'échange. D'après le *New York Times*, il s'agit d'un employé de la CIA qui fut un temps détaché à la Maison-Blanche. Ses avocats ont reproché au journal de mettre leur client en danger «pas seulement sur le plan professionnel, mais aussi personnel». «Vous savez ce qu'on faisait au bon vieux temps. (…) Les espions et la trahison, on traitait ça un peu différemment qu'aujourd'hui… » a d'ailleurs glissé Donald Trump lors d'un échange privé, qui a fuité dans le *Los Angeles Times*. De son côté, l'opposition l'a comparé à un «chef mafieux» et s'est emparée, ce jeudi, du document du lanceur d'alerte pour accuser la Maison-Blanche d'avoir cherché à «étouffer» le scandale. Celui-ci est né d'un appel téléphonique, il y a 2 mois, entre Donald Trump et son homologue ukrainien. Lors de leur échange, le président américain a demandé à Volodymyr Zelensky d'enquêter sur l'ancien vice-président démocrate Joe Biden, bien placé pour l'affronter lors de la présidentielle de 2020.

Chine-Russie

Pékin et Moscou s'engagent à renforcer leur coopération stratégique

Le conseiller d'Etat chinois et ministre des Affaires étrangères Wang Yi ainsi que le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov sont convenus, ce vendredi, de renforcer la coopération stratégique entre les deux pays. La Chine et la Russie devraient travailler ensemble pour honorer les importants consensus conclus par les chefs de leurs Etats respectifs, enrichir un partenariat stratégique global de coordination pour une nouvelle ère, obtenir de nouveaux résultats dans divers domaines de coopération, et apporter davantage de sagesse et de solutions pour la paix et la stabilité dans le monde, a indiqué Wang lors de leurs entretiens en marge de la 74e session de l'Assemblée générale des Nations unies. Faisant écho aux propos du ministre chinois, Lavrov a signalé que les deux pays devraient renforcer leur coordination stratégique dans les affaires internationales et régionales, et respecter conjointement le droit international ainsi que les objectifs et principes de la Charte des Nations unies.

Tunisie - Présidentielle 2019

La date du 2e tour fixée pour le 13 octobre prochain, selon l'ISIE

- Le 2e tour de l'élection présidentielle anticipée en Tunisie aura lieu le 13 octobre prochain, a déclaré, ce samedi, Anis Jarboui, membre de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE), cité par l'agence tunisienne TAP. Le premier tour du scrutin présidentiel anticipé a été organisé le 15 septembre dernier. Le candidat indépendant Kaïs Saïed y est arrivé en tête du classement avec 18,4% des suffrages, avant Nabil Karoui, président du parti Qalb Tounes (Au Cœur de la Tunisie), avec 15,58% des voix.
Le second tour opposera l'universitaire Kaïs Saïed et l'homme d'affaires Nabil Karoui, actuellement en détention provisoire, pour des soupçons de «blanchiment d'argent et fraude fiscale».
Le bureau en charge des pourvois électoraux au siège du Tribunal administratif de Tunis a reçu 5 dossiers contestant les décisions rendues en première instance sur les résultats du premier tour de la présidentielle anticipée. Le Tribunal administratif avait précisé, ce jeudi, dans un communiqué, que les pourvois en appel soumis à l'Assemblée plénière de la juridiction concernant les résultats du 1er tour du scrutin présidentiel, ont été intentés par les candidats Hatem Boulabiar, Néji Jalloul, Youssef Chahed, Slim Riahi et Seifeddine Makhlouf.

Afghanistan

15 blessés dans un attentat près d'un bureau de vote à Kandahar

Une explosion a fait 15 blessés, ce samedi, près d'un bureau de vote pour la présidentielle à Kandahar, dans le sud de l'Afghanistan, a indiqué un responsable de l'hôpital Mirwais. «Quinze personnes, toutes des hommes, ont été blessées et amenées à l'hôpital», a dit le Dr Naimatullah, joint par téléphone. C'est le premier incident significatif enregistré dans le pays depuis l'ouverture du scrutin pour le premier tour de l'élection présidentielle.
Par ailleurs, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a exhorté toutes les parties prenantes à veiller à ce que les électeurs afghans, hommes et femmes, puissent exercer leur droit de vote. «Cela est crucial alors que l'Afghanistan s'efforce de consolider un système politique démocratique et inclusif», a dit son porte-parole dans une déclaration à la presse publiée, ce vendredi.
«Le secrétaire général réitère que tout acte de violence contre le processus électoral, y compris les attaques dirigées contre les bureaux de vote, le personnel électoral et les électeurs, est inacceptable. Il n'y a pas de place pour la violence, l'intimidation ou la fraude», a-t-il ajouté. Antonio Guterres a appelé tous les acteurs clefs à assumer leur responsabilité d'appuyer «un processus électoral pacifique, crédible, transparent et inclusif» et a réitéré l'engagement de l'ONU à continuer d'aider le peuple afghan. Il y a 10 jours, le représentant spécial du secrétaire général pour l'Afghanistan, Tadamichi Yamamoto, avait déclaré que la Mission des Nations Unies qu'il dirige (MANUA) était résolue à faire tout ce qui était en son pouvoir pour aider la Commission électorale indépendante (CEI) et la Commission du contentieux électoral (CCE) à organiser des élections crédibles, transparentes et inclusives. «Des élections crédibles sont au cœur de toute démocratie et le droit de vote est à bien des égards un symbole clé des progrès démocratiques accomplis en Afghanistan au cours des 18 dernières années», avait déclaré Yamamoto. «Voter n'est pas seulement une question de responsabilité civique, c'est un moyen de protéger les acquis de l'Afghanistan et d'appuyer les processus politiques pacifiques». La MANUA avait salué le travail accompli par les forces de sécurité pour soutenir les élections, garantir la distribution de matériel électoral sensible et assurer la sécurité des lieux de vote le jour du scrutin et avant, afin que tous les Afghans, y compris les femmes, puissent participer.

Iran

Un pétrolier suédois libéré se dirige vers le port de Dubaï

Le pétrolier suédois battant pavillon britannique, le Stena Impero, se dirige, ce samedi, vers le port de Dubaï, au lendemain de sa libération par l'Iran, selon le site de suivi de navires MarineTraffic.com.

Le navire a quitté, ce vendredi, le port iranien de Bandar Abbas (sud) où il était ancré depuis sa saisie il y a plus de 2 mois et s'est arrêté dans la nuit au large des Emirats arabes unis, selon MarineTraffic.com. Il est actuellement en route vers le port de Dubaï. Les Gardiens de la révolution, avaient arraisonné le tanker de 183 m le 19 juillet, l'accusant d'avoir ignoré des appels de détresse et d'avoir éteint son transpondeur après être entré en collision avec un bateau de pêche. Son arraisonnement était intervenu après une annonce de la prolongation de la saisie d'un pétrolier iranien par les autorités de Gibraltar, un territoire britannique à l'extrême sud de l'Espagne. Téhéran avait nié qu'il s'agissait de représailles. Le pétrolier iranien a été ensuite libéré. Ces saisies sont intervenues dans un contexte de tensions dans la région, exacerbées par le bras de fer entre l'Iran et les Etats-Unis, deux pays ennemis qui n'entretiennent plus de relations diplomatiques depuis 1980. Mercredi, l'Iran a indiqué que la saisie du Stena Impero avait été levée mais que le dossier judiciaire «concernant des infractions et les dégâts environnementaux resterait ouvert». «Le capitaine et le propriétaire ont signé à ce sujet un engagement par écrit par lequel ils acceptent (par avance) le verdict» qui sera prononcé à l'issue de la procédure. Des images publiées, ce samedi, par l'agence iranienne montrent le capitaine du bateau signer ce qui semble être les documents de libération du navire avant son départ du port. On y voit également des membres de l'équipage, vêtus de rouge et de casques de protection, lever l'ancre.

Brésil

Le parquet anticorruption requiert un régime de semi-liberté pour Lula

Le parquet anticorruption brésilien a requis, ce vendredi, que l'ancien président Luiz Inacio Lula da Silva, emprisonné depuis avril 2018, bénéficie d'un régime de semi-liberté. En vertu de la loi brésilienne, tout détenu peut bénéficier de ce régime, lequel l'autorise par exemple à travailler le jour et passer la nuit en prison, s'il a purgé au moins un 6e de sa peine derrière les barreaux. Lula, qui a été condamné à 8 ans et 10 mois de prison pour blanchiment d'argent et corruption, a déjà purgé environ 18 mois de sa peine, remplissant les critères de ce régime assoupli.
Son avocat, Cristiano Zanin, a indiqué qu'il en discuterait, lundi, avec son client, réaffirmant par ailleurs l'innocence de l'ex-président.

Niger

250 civils tués dans des attaques terroristes entre janvier et août

Plus de 250 civils ont été tués et près de 240 autres ont été kidnappés entre janvier et août 2019 principalement dans les régions nigériennes de Diffa (sud-est), Tillabéri et Tahoua (ouest), selon un rapport de l'ONU.
«Nous avons déjà dépassé le bilan des années passées. Avec plus de 250 personnes civiles tuées et plus de 250 enlèvements, le bilan 2019 de la crise sécuritaire sur les frontières (nigériennes) a atteint des chiffres jamais enregistrés», selon un rapport du Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA), repris par des médias. Au total, 252 attaques attribuées aux «groupes armés non étatiques» ont été répertoriées entre janvier et août avec 254 personnes enlevées et 79 blessées dans les trois régions, d'après les chiffres publiés par l'OCHA. La région de Diffa, victime depuis 2015 d'attaque du groupe terroriste nigérian Boko Haram, totalise 173 attaques pour 202 civils tués, 60 blessés et 239 enlevés.
Les femmes et les enfants représentent plus du 70% des victimes des enlèvements, précise l'ONU.
A Tillabéri et Tahoua, proches du Mali, il y a eu 79 attaques avec 42 tués, 19 blessés et 15 enlèvements ont été répertoriés. En 2018, 184 attaques de groupes armés non étatiques avaient été enregistrées, 107 personnes civiles tuées, 97 blessées et 131 enlevées, selon l'Ocha. Quelque 22 «conflits intercommunautaires» avaient été signalés en 2018. En outre, la région nigérienne de Maradi (centre-sud) est également victime des violences perpétrées par des «bandits armés» basés au Nigeria, ont affirmé ses autorités. L'OCHA y a relevé 24 attaques qui ont causé la mort de 13 civils et 28 personnes enlevées entre janvier et août.
Les violences ont également provoqué des déplacements massifs de personnes, alors que ressources devant financer les actions humanitaires au Niger «continuent à diminuer pendant que les besoins augmentent», déplore l'OCHA. A Tahoua et à Tillaberi, environ 80 000 personnes ont fui leurs localités depuis le début de l'année. A Diffa, des attaques «récentes de groupes armés» ont encore poussé «environ des milliers de personnes» à se déplacer. Maradi abrite plus de 35 000 Nigérians ayant fui «la détérioration de la sécurité» sur la frontière avec le Nigeria

Législatives anticipées en Autriche

6,4 millions d'électeurs appelés aux urnes demain

Plus de 6 millions d'électeurs autrichiens sont appelés dimanche aux urnes pour les élections législatives anticipées, convoquées après la chute du gouvernement de Sebastian Kurz en mai dernier. Huit partis politiques se disputent lors de ce scrutin les 183 sièges du Conseil national ou la chambre basse du Parlement, qui comprend également le Conseil fédéral (chambre haute), composé de 63 sièges et dont les élections se tiennent séparément. Les députés sont élus pour 5 ans selon un mode de scrutin de représentation proportionnelle (vote préférentiel) dans 9 circonscriptions correspondant aux régions (Landers) autrichiens. Le seuil minimum de voix exigé d'une formation politique pour avoir une représentation au Parlement est fixée à 4 %. L'Autriche compte au total 11 000 bureaux de vote, chacun doté d'une commission électorale composée de 3 à 9 membres, ainsi que d''un président, selon le ministère de l'Intérieur. Trois élections ont lieu en Autriche : les élections de l'Assemblée fédérale, les élections européennes et les élections présidentielles. Le vote a lieu au scrutin direct dans les bureaux de vote ou par correspondance, via des cartes spéciales dans le cas ou le lieu de résidence n'est pas lié au lieu d'enregistrement. Les bureaux de vote seront ouverts dimanche 29 septembre à 7h30 et fermeront leurs portes à 17 heures dans toutes les régions du pays. Le ministre de l'Intérieur, Wolfgang Peschorn, annoncera, dimanche soir, les résultats provisoires du scrutin, dans l'attente du dépouillement des votes obtenus par courrier et des Autrichiens vivant à l'étranger en deux étapes, lundi et jeudi. Lors des dernières élections législatives du 15 octobre 2017, le taux de participation était de 80%, avec 5 120 880 voix exprimées, dont 5 969 929 valables et 50 952 qui avaient été annulées.

Centrafrique

3 morts dans le crash d'un hélicoptère de la force de l'ONU à l'ouest du pays

Un hélicoptère de combat utilisé par les forces de l'ONU en Centrafrique s'est écrasé, ce vendredi, au moment de son atterrissage à Bouar, dans l'ouest du pays, faisant 3 morts et un blessé, a annoncé vendredi l'ONU. «C'est avec une peine immense que j'ai appris le crash d'un hélicoptère de combat sénégalais avec trois morts et un blessé au moment de son atterrissage à Bouar», a écrit le chef de la Mission des Nations unies en Centrafrique (Minusca) sur Twitter. Le crash de cet hélicoptère russe de type Mi-35 a été confirmé vendredi par l'armée sénégalaise dans un communiqué, relayé par des médias. «L'état-major général des armées est en contact permanent avec les autorités de l'ONU en vue de l'évacuation du blessé et du rapatriement des dépouilles», a indiqué le ministère des forces armées. L'aéronef «revenait d'une mission opérationnelle» au profit de la Minusca, a-t-il ajouté. Selon plusieurs responsables de la Minusca sous couvert de l'anonymat, cités par des médias, la Minusca a mené jeudi une attaque contre le groupe armé centrafricain Retour réclamation réhabilitation (3R) à Koui, dans le nord-ouest du pays.

Brexit - Grande-Bretagne

Toujours un «fossé important» entre Londres et Bruxelles

Il existe toujours un «fossé important» entre Londres et Bruxelles qui tentent de trouver un compromis sur le Brexit, a affirmé vendredi le ministre irlandais des Affaires étrangères Simon Coveney à l'occasion d'une rencontre avec Michel Barnier à Bruxelles. Ce dernier, négociateur en chef de l'Union Européenne (UE), a reçu l'Irlandais en fin de matinée avant d'accueillir dans la foulée le ministre britannique du Brexit Stephen Barclay, à un mois de la date prévue du départ du Royaume-Uni le 31 octobre. Le Premier ministre britannique Boris Johnson souhaite conclure un accord de divorce à temps pour le sommet européen du 17 octobre. «Il y a toujours un fossé important entre les deux parties», a toutefois déclaré le chef de la diplomatie irlandaise après son entrevue avec Barnier. «Et jusqu'à ce qu'il y ait une proposition écrite sérieuse qui puisse être la base pour une négociation, alors le fossé, qui est large pour le moment, va perdurer», a-t-il expliqué. De son côté, Barclay a adopté un ton positif à l'issue de son rendez-vous, sans toutefois évoquer des avancées. «Il y a encore un long chemin à parcourir et nous arrivons au moment de vérité dans ces négociations, nous verrons s'il y a une volonté politique des deux côtés», a-t-il déclaré, ajoutant que «nous sommes déterminés à conclure un accord, le Premier ministre a dit clairement qu'il voulait un accord, mais il faut qu'il y ait une volonté politique des deux côtés et c'est ce que nous explorons». «Un accord est faisable», a avancé de son côté un porte-parole du gouvernement britannique. Alors que les tensions sont à leur comble au Royaume-Uni entre Boris Johnson et le Parlement britannique, Londres tente toujours de convaincre les Européens de modifier le compromis trouvé sous l'impulsion de Theresa May, mais rejeté 3 fois par les députés. Barnier a rappelé sur Twitter la position de l'UE avant sa rencontre avec Barclay. «Nous avons besoin d'une solution juridiquement opérationnelle dans l'accord de retrait pour régler le problème créé par le Brexit sur l'île d'Irlande», a-t-il écrit. Le négociateur en chef de l'UE souligné que les 27 Etats membres restaient «fermement unis» pour défendre l'accord de paix en Irlande et le marché unique européen, assurant à Simon Coveney que son équipe restait «disponible en continu» pour trouver un accord. «Mais cela doit se faire sur la base d'une proposition sérieuse venant du Royaume-Uni. Et cela n'est pas encore arrivé», a souligné Coveney.

Ahsene Saaid /Ag.

Aigle Azur

Le tribunal annonce la fin d'activité faute de repreneurs

Le tribunal de commerce d'Evry (France) n'a retenu, vendredi, «aucune des offres de reprise» de la compagnie aérienne française Aigle Azur placée en liquidation judiciaire, dont l'activité se terminera, ce vendredi, à minuit, a annoncé la présidente du tribunal Sonia Arrouas dans un communiqué.

«Aucune solution pérenne n'a été proposée par les candidats repreneurs», explique la présidente, déplorant «les désistements ou les absences d'offres concrètes, l'absence de moyens financiers des candidats crédibles», «l'indétermination de la provenance des fonds» ou encore «l'irrecevabilité de certaines propositions».

Aigle Azur emploie quelque 1150 personnes, dont 800 en France et 350 en Algérie

La compagnie, dont les 11 avions ne volent plus depuis le 7 septembre, avait été placée en liquidation judiciaire le 16 septembre avec poursuite d'activité jusqu'à ce vendredi. Plus tôt vendredi, des représentants de plusieurs syndicats (CFDT, SPL, CFTC, SNPL) avaient appelé dans un communiqué l'Etat à accorder un «prêt relais d'environ 35 millions d'euros pour sauver» la compagnie, qui accuse un «passif de 148 millions d'euros».» La liquidation toute proche d'Aigle Azur constituerait un gâchis immense», argumentaient-ils, renvoyant à l'exemple de la compagnie allemande Condor, filiale du voyagiste britannique en faillite Thomas Cook, qui a obtenu, mardi, un prêt relais garanti par l'Etat allemand de 380 millions d'euros, lui permettant de continuer à voler.

Houda H.

Union syndicale des travailleurs du Maghreb arabe

Labatcha élu président du Conseil central

Le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Salim Labatcha, a été élu, ce vendredi, à Tunis, président du Conseil central de l'Union syndicale des travailleurs du Maghreb arabe (USTMA). Dans le même cadre, le secrétaire général de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT), Nourredine Taboubi, a été élu secrétaire général de l'USTMA. Taboubi a annoncé, à cette occasion, qu'une réunion du Conseil central de l'USTMA sera convoquée prochainement, assurant que le secrétariat général de cette union sera appelé à «impulser» l'action de l'union à tous les niveaux. Il a également, précisé, que la visite de délégation de l'UGTA en Tunisie s'inscrit dans le cadre du «renforcement» des relations syndicales entre les deux organisations, et «l'examen des moyens de renforcer davantage les relations bilatérales». Labatcha a assuré, à l'issue de sa rencontre avec son homologue tunisien, que les deux organisations syndicales œuvrent «à préserver et à raffermir les relations séculaires et historiques entre la Tunisie et l'Algérie de manière à répondre aux aspirations des peuples des deux pays frères». Cette visite «vise à discuter de la conjoncture actuelle ainsi que des moyens à mettre en œuvre pour renforcer les relations bilatérales et l'action syndicale avec l'union des travailleurs arabes et l'Union africaine des travailleurs», a-t-il ajouté. Le secrétaire général de l'UGTT a souligné, pour sa part, que cette rencontre a été une occasion pour mettre l'accent sur «la nécessité de renforcer les relations entre les différents secteurs et d'échanger les expériences et les expertises entre les deux organisations syndicales pour une économie maghrébine intégrée».
Il a affirmé, par la même occasion, que les deux syndicats signeront d'ici la fin de l'année une série de conventions en vue de «servir les intérêts des travailleurs tunisiens et algériens ainsi que l'économie des deux pays».

Ali B.

• Ordre des architectes

L'impératif d'une révision des honoraires et des contrats d'architectes souligné à Médéa

Les participants aux travaux de la rencontre régionale centre de l'ordre des architectes ont mis en exergue, ce samedi, à Médéa, l'impératif d'une révision des honoraires et des contrats d'architectes relatifs à la commande publique, dans le souci de réduire l'impact de la conjoncture difficile à laquelle fait face la profession. Les membres du conseil de la région centre, issus de 13 wilayas, ont jugé primordial d'apporter des correctifs aux anciens textes réglementaires de façon à les adapter avec la nouvelle conjoncture économique et permettre ainsi de préserver la profession des effets de la crise qui secoue, depuis quelques années, le secteur de l'Habitat et de l'Urbanisme. L'obligation du contrat d'architecture et la mise en place d'un barème national unifié pour la commande privée sont en mesure, selon les participants à cette rencontre préparatoire, organisée en prévision du prochain congrès national, prévu fin décembre prochain, de «limiter l'impact de cette crise et de doter la profession d'un arsenal réglementaire à même de contribuer à l'émergence d'une véritable politique national d'architecture», ont-ils souligné. Concernant le point relatif à l'obligation du contrat d'architecte, les intervenants considèrent que l'objectif est de permettre de réglementer la commande privée, le contrôle de l'exécution des travaux de réalisation afin d'assurer leurs conformités avec les plans approuvés et les prescriptions du permis de construire. La mise en place d'un barème national unifié des honoraires des architectes assurera, non seulement des prestations de qualité aux standards reconnus, mais également évitera l'apparition de pratiques concurrentielles susceptibles de pénaliser une région par rapport à une autre en l'absence d'un barème précis applicable à tous les bureaux d'étude ou architectes exerçant sur le territoire national, a-t-on fait observer.
La révision du règlement intérieur du Conseil national de l'ordre des architectes, des obligations professionnelles, ainsi que les conditions et les modalités d'exercice de la profession d'architecte urbaniste et le code des stagiaires ont été débattus lors de cette rencontre, marquée par la présence des directeurs des logements (DL) et de l'urbanisme, l'architecture et la construction (DUAC) des wilayas du centre du pays.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU

N° FISCAL : 098419015001929

TEL : 036-61-73-00 FAX : 036-84-41-16

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 32/2019

La Direction des ressources en eau de la wilaya de Sétif lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales portant :

Réalisation de réseau de distribution de l'AEP à partir de reservoir 1000 m ^{3} à Thniat Ettin au centre Ouled Eich – Ouled Adouane.

Concernant l'opération suivant :

Réalisation de réseau de distribution de l'AEP à partir de reservoir 1000 m ^{3} à Thniat Ettin au centre Ouled Eich – Ouled Adouane.

Les entreprises intéressées et qualifiées en (hydraulique activité principale catégorie Trois (03) et plus sont invitées à retirer le cahier des charges auprès du Bureau du marché au siège de hydraulique sise cité le Caire Sétif les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « Offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres **N° 32/2019** l'objet de l'appel d'offres concernant :

Réalisation de réseau de distribution de l'AEP à partir de reservoir 1000 m ^{3} à Thniat Ettin au centre Ouled Eich – Ouled Adouane.

Le dossier de candidature : doit comprendre les pièces suivantes :

1- Une déclaration de candidature remplie signée, cachetée et datée.
2- Déclaration de probité remplie signée, cachetée et datée.
3- Copier de Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
4- Copier de Registre de commerce qui contient le code de l'activité.
5- Copier d'Identification fiscal (NIF).
6- Copie de Certificat de qualification et de classification professionnelle (de l'hydraulique activité principale catégorie Trois (03) et plus.
7- Copier de Liste des moyens matériels justifier par :

• Copies des cartes grises pour l'engin mobil (pell hydraulique, chargeur, camion à benne egal ou plus 2.5 ton) + attestation d'assurances en cour de validité.

• Un rapport fait par un l'huissier de justice de l'année en cour ou les factures d'achats de l'année en cour pour l'autre engin (bétonniere et soudeuse).

8- Copie de Liste des moyens humains requis pour les projets accompagnés des justificatifs nécessaires (diplôme ou attestation académique).
9- Copie de CNAS-CASNOS-CACOBATH en cours de validité.
10- Copie de Références professionnelles justifié (pieces justifié).
11- Copier de Statut de l'entreprise.
12- Les bilans financiers des trois (03) derniers années (2016-2017-2018).

L'offre technique : doit comprendre les pièces suivantes :

1- Cahier des charges techniques rempli signée, cachetée et datée, Et portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
2- Déclaration à souscrire rempli signée, cachetée et datée.
3- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique, fiche technique explicatif tout document l'article 78 de décret.
4- Le planning des traveaux .

L'offre financière : doit comprendre les pièces suivantes :

1- Lettre de soumission remplie signée, cachetée et datée.
2- Bordereaux des prix unitaires rempli signée, cachetée
3- Le Détail quantitatif et estimatif rempli signée, cachetée.

Les offres seront déposes au niveau de la direction des ressources en eau (Bureau du marché) sise cité le Caire Sétif, la durée limiter de remise des offres à été fixes de quinze (15) jours en référence à la première parution dans le quotidien national et au BOMOP.

Le dépôt des offres se fera le dernier jour de la durée préfixe de 8h00 matins à 14h00 après midi.

Le dernier jour et la dernière heure du dépôt des offres et le jour et l'heure.

D'ouverture des plis technique et financier seront le dernier jour de la préparation des offres. Si le dernier jour est un jour férié, la durée de préparation des offres sera prolonger jusqu'au le jour suivant du travail et le dépôt des offres sera du 8h00 matins à 14h00 matins; l'heure d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires son engages par leurs offres pour une durée égale à Celle de la préparation de l'offre plus (03) trois mois.

Le présent avis est considérer comme étant une invitation aux soumissionnaires pour assister à la cérémonie d'ouverture.

L'Echo d'Algérie : 29/09/2019 **Anep : 1916 020 659**

NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police :	1548
- Gendarmerie nationale :	1055
- Sonelgaz :	3303
- Alerte kidnapping :	104
- Personnes en difficulté ou en détresse :	1527
- SOS Sécurité :	112
- SOS Santé :	115

Urgences

- SAMU :	021 23 50 50
- Police :	17
- Protection civile :	14
- Gendarmerie nationale :	021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers	021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger :	021 73 00 73
- Centre antipoison :	021 97 98 98
- Centre des grands brûlés :	021 63 29 95
- Institut Pasteur :	021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha :	021 23 35 35
- CHU Aït Idir :	021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun :	021 91 21 63
- CHU Beni Messous :	021 93 15 50
- CHU Kouba :	021 28 33 33
- CHU Bab El Oued :	021 96 06 06
- CHU Bologhine :	021 95 82 24
- CHU El Kettar :	021 96 48 97
- HCA Aïn Naâdja :	021 54 05 05
- Hopital Tixeraïne :	021 55 01 10
- Hopital Zéralda :	021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie :	021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie :	021 74 24 28
- Tassili Airlines :	021 50 98 58
- Aigle Azur :	021 50 91 91
- Air France :	021 98 04 04

Dépannages

- Gaz :	021 68 44 00
- Electricité :	021 68 55 00
- Service des eaux :	021 67 50 30

Radios

- Chaîne I :	021 21 48 37
- Chaîne II :	021 69 11 70
- Chaîne III :	021 48 15 15
- Radio El Bahdja :	023 70 99 99
- Jil FM :	021 69 27 27
- ENRS :	021 69 34 03/06

Services

- Algérie Télécom	100
- Serveur vocal chèques postaux :	1530
- Seaal :	3394
- Scouts musulmans algériens :	3033
- Association algérienne de psychiatrie :	1512
- Réclamations :	18
- Renseignements / Réveil :	19
- Télégramme :	13

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr	026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi	021 74 82 52
- Hôtel Hilton	021 21 96 96
- Hôtel Sheraton	021 37 77 77
- Hôtel Mercure	021 24 59 70
- Hôtel Ibis	021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier	021 73 65 06
- Hôtel Safir	0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh	021 45 23 58
- Hôtel Mazafran	021 32 00 00
- Hôtel AZ Zéralda	023 32 55 89
- Hôtel Oasis - Kouba	021 77 04 04
- Hôtel New Day - Kouba	023 77 47 47
- Hôtel Mouflon d'Or	021 54 25 62

TF1

21h15 : Esprits criminels - La mélodie du malheur

L'équipe se rend à Houston, au Texas, afin de mettre la main sur un violeur en série, surnommé «le pianiste», qui s'attaque à ses anciennes victimes.



.3

19h05 : Les enquêtes de Murdoch

Henri Higgins qui s'apprête à épouser Ruth Newsome, se fait tirer dessus dans la propriété de Mimico. S'agit-il d'une balle perdue ou d'une tentative d'assassinat ?...



.4

21h05 : Les stagiaires

Deux commerciaux au chômage postulent pour un stage chez Google. Mais ils se retrouvent en concurrence avec des petits génies de l'informatique...



arte

18h55 : La passante du Sans-Souci

Un homme abat un ancien nazi et se souvient des circonstances du drame qu'il a vécu pendant la Seconde Guerre mondiale, dans l'Allemagne hitlérienne...



6

19h05 : Capital

Pour la 1ère fois, Julien Courbet et ses équipes mettent leur savoir-faire en matière d'économies et de pouvoir d'achat directement au service d'une famille, à Crest, dans la Drôme. Aidé par quelques startups...



C STAR

19h00 : Lucifer

Sorti du coma, le mari de Linda, un journaliste d'investigation, découvre la liaison de sa femme avec Lucifer, dont il compte bien détruire la réputation...



RTL9

20h20 : Piège en eaux troubles

En Pennsylvanie, un policier évite la déchéance en enquêtant sur sa propre famille, peu recommandable, à l'occasion de plusieurs meurtres de femmes...



TFX

19h05 : Docteur Frankenstein

Deux brillants étudiants en médecine mènent des expériences extrêmes pour vaincre la mort. Un pouvoir et une réussite qui vont bientôt les dépasser...



W9

20h50 : NCIS - Los Angeles

L'équipe enquête sur le meurtre d'un marine qui transportait une mallette de documents. Deux de ses compagnons d'armes sont immédiatement soupçonnés...



Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites **0776 88 22 38**

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja **0795 22 65 77**

AEROPORTS

- Houari Boumédiène - Alger	021 50 91 91	- Rabah Bitat - Annaba	038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran	041 59 10 77	- Mostepha Ben Boulaïd - Batna	023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine	031 81 01 24	- 8 Mai 1945 - Sétif	0651 88 73 66

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa	029 89 46 20
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa	029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset	029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun	049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar	049 96 99 33
- Hôtel Antar - Béchar	049 81 71 63
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda	035 53 39 04
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda	035 53 43 94
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud	0660 20 88 20
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued	032 11 89 02

Hôtels - Est

- Hôtel Marriott - Constantine	035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine	031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine	031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba	038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba	038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif	036 51 41 34

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran	041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran	041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran	041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen	043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen	043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet	043 32 30 25

Mondiaux 2019 - 400 m haies

Abdelmalik Lahoulou passe en demi-finales

L'Algérien Abdelmalik Lahoulou s'est qualifié, ce vendredi, pour la demi-finale du 400 m haies des championnats du monde d'athlétisme de Doha (Qatar). Positionné dans la 5e série, le hurdler algérien a réalisé l'essentiel en se qualifiant pour les demi-finales.

Le médaillé d'or des derniers Jeux africains de Rabat a terminé à la 3e position de sa série avec un temps de 49.54. La Course a été remportée par l'Estonien Rasmus Mägi (49.34), alors que la 2e place est revenue au Français Ludvy Vaillant (49.49).
Comme en 2017 à Londres (Angleterre), le champion d'Afrique en titre a passé avec succès le 1er tour, il tentera, ce samedi, (16h05) de se qualifier pour la 1e finale de sa carrière.



Triki éliminé

De son côté, Mohamed Yasser Triki, a échoué dans sa tentative d'atteindre la finale du triple saut. Pour ses premiers mondiaux, le jeune sauteur algérien a terminé 20e du concours avec un saut à 16.62.
Outre la demi-finale du 400 m haies, la 2e journée du rendez-vous qatari verra l'entrée en lice de Mohamed Belbachir et de Yacine Hethat au 800 m. Le premier s'élancera dans la 4e série, alors que le second a été versé dans la 5e série.

Bilel C.

Triple saut

Élimination précoce de l'Algérie Yasser Mohamed-Tahar Triki

Le triple-sauteur algérien, Yasser Mohamed-Tahar Triki, a été éliminé, ce vendredi, des Championnats du monde d'athlétisme, qui se déroulent du 27 septembre au 6 octobre à Doha (Qatar), après s'être contenté d'un bond à 16,62 m. Reversé dans la Poule «A», Triki a terminé en 10e position, alors que seuls les six premiers ont été qualifiés au prochain tour. Il s'agit du Portugais Pedro Pablo Pichardo (1er/17,38 m), le Burundais Hugues Fabrice Zango (2e/17,17 m), les Américains Donald Scott et Will Claye, respectivement 3e en 16,99 m et 4e en 16,97, puis le Brésilien Almir Dos Santos (5e/16,92 m) et enfin le Cubain Cristian Naolès (6e/16,88 m). Une déception pour Triki, qui n'a pas réussi à se qualifier pour la finale, ou tout au moins pour les demi-finales, lui qui avait réussi de bien meilleures performances l'été dernier, lors des championnats universitaires au Texas (Etats-Unis), où il avait réussi un bond à 17,12 m.
Outre Triki , l'Algérie a engagé 4 autres représentants dans cette compétition, à savoir : Lahoulou Abdelmalik (400 m haies), Yacine Hethat et Mohamed Belbachir (800 m), Billel Tabti (3000 m steeple) et Taoufik Makhloufi (1500 m), qui feront leur entrée en lice prochainement. Le 1er d'entre eux sera le hurdler Abdelmalik Lahoulou, qui dispute les séries du 400 m - haies, ce vendredi soir.

• Championnat arabe de handball - Messieurs et Dames

Les hommes dans le dernier carré d'As, les dames s'imposent face à Hartha

Le GS Pétroliers s'est qualifié pour les demi-finales de la 35e édition du championnat arabe des clubs de handball suite à sa victoire enregistrée, ce vendredi, à Amman (Jordanie), face à la formation marocaine du Raja Agadir (31-24). Face à un sérieux client, le GSP a montré deux visages dans ce derby maghrébin. Les camarades de Messaoud Berkous, homme du match, ont mal débuté cette partie. Les deux équipes ont fait jeu égale, mais les Marocains ont réussi à regagner les vestiaires avec un but d'avance (13-12). En seconde période, les Algérois ont su corriger leurs lacunes pour élever leur niveau de jeu.
Les protégés de Zeguili ont profité également d'un long passage à vide de leur adversaire du jour afin de prendre le large au tableau d'affichage. Dans les deux premiers quarts de finale, le derby qatari animé par Al Qatar et Al Gharafa est revenu logiquement à ce dernier, vainqueur sur le score de 31 à 20.
De son côté, le derby koweïtien disputé entre Burqan et Al Koweït a connu une issue des plus inattendue. En effet, le club de Burqan qui a enchaîné trois défaites lors du 1er tour a créé la surprise en sortant Al Koweït (21-20). Les 4 formations encore en lice profiteront, dimanche, d'une journée de repos avant de reprendre la compétition, lundi, avec les demi-finales.
Le GS Pétroliers jouera face à Burqan, invité surprise du carré d'As. Les deux équipes se sont déjà affrontées lors du 1er tour dans un match soldé par un large succès des Pétroliers (28-17). Pour sa part, Al Gharafa du Qatar affrontera Al Wehda d'Arabie saoudite. Ce dernier s'est hissé dans le dernier carré aux dépens des Tunisiens de l'ES Tunis (28-27). De leurs côté, les dames du GS Pétroliers se sont imposées face à leurs homologues syriennes de Hartha (36-31), en match comptant pour la seconde journée du championnat arabe des clubs de handball, ce vendredi, à Amman (Jordanie). Après une entrée en matière fracassante, marquée par la très large victoire enregistrée face aux Irakiennes d'Erbil (48-17), les Pétrolières ont confirmé avec un second succès de suite. Dans les autres matchs de la journée, les Syriennes d'Al Nabaq rencontrent Gendarmerie de Djibouti (15h), alors que les Jordaniennes de Amman donneront la réplique à Erbil (17h). Pour sa part, la formation syrienne de Police est exempte. A noter que cette compétition est animée par sept clubs et se déroule sous forme de championnat.
Celui qui aura accumulé le plus grand nombre de points à l'issue des 7 journées remportera le titre.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA D'ADRAR
DAIRA DE BORDJ BADJI MOKHTAR
COMMUNE DE BORDJ BADJI MOKHTAR
NIF : 098401259004528

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le P/APC de la Commune de BORDJ BADJI MOKHTAR informe tous les entrepreneurs qui ont participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales **du 17/2019** contenant :

" Rénovation Et Extension Des Réseaux D'AEP "

Lot N° 01 : EL HAI EL JEDID ET HAI HOUARI BOUMDIN

Lot N° 02 : EL HAI (825) LOG, (800) LOG ET HAI GHARBI

Publié dans les quotidiens journaux nationaux :

- journal " *AL SAWT AL AKHAR* " Date : **31/07/2019 en Arabe.**
- journal " *L'ECHO D'ALGERIE* " Date : **31/07/2019 en Français.**

- L'accord temporaire accordé à la suite de l'évaluation technique et financière des offres comme suit :

LOT	Entrepreneur	Montant	Délai	Point. Tech	Observations
LOT N° 01	INFRUCTOUSTE POUR LA 2 ème FOIS				
LOT N° 02	SARL SIHAMOU TRAVAUX GENERAUX NIF: 000401189003357	15.433.900,00 DA	04 Mois	82	Moins disant

Tous les entrepreneurs qui souhaitent voir les résultats de l'évaluation des offres techniques et financières, sont invités à fournir la partie technique de la commune de Bordj Badji Mokhtar à l'échéance (03) jours, à compter du premier jour de la publication de cette annonce des subventions temporaires pour la transaction.

L'entrepreneur, qui oppose le choix de l'intérêt de l'entrepreneur dans le cadre de l'accord, nous pouvons dans les dix (10) jours à compter du premier jour de la publication de cette annonce des subventions temporaires, d'introduire un recours devant un panel de marchés publics à la municipalité.

Passé ce délai, aucun recours ne sera pris en considération.

L'Echo d'Algérie : 29/09/2019 **Anep : 1916 020 634**

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de Bordj Bou-Arreridj

Daïra de Bordj Bou-Arreridj

Commune de Bordj Bou-Arreridj

Direction de l'action économique Et des affaires immobilières

AVIS D'ADJUDICATION

Le président de l'Assemblée populaire communale de Bordj Bou-Arreridj Informe l'ensemble des citoyens qu'il sera procédé à une adjudication Publique le 08/10/2019 à **14h 00** à la salle des délibérations au siège de l'A.P.C pour la location :

- **Marché Couvert CITE 700 LOGTS - Akhrouf**

- **Le prix d'ouverture est fixé ..... 1.911.600,00 DA**

Les personnes intéressées peuvent retirer les cahiers des charges relatives À la location de ces droits auprès de la direction de l'action Economique et des affaires immobilières bureau N° 37 au siège de l'A.P.C.

L'Echo d'Algérie : 29/09/2019 **Anep : 1916 020 715**

FAF

Le centre fédéral de Tlemcen sort de terre

La FAF a publié des images qui montrent les travaux du centre technique régional (CTR) en construction à Tlemcen et dont les bâtiments administratifs et pédagogiques sont très avancés.

Cette structure régionale qui se veut une copie miniature du CTN de Sidi Moussa (qui s'étale sur 6,8 hectares) est en construction depuis moins de 6 mois, une année après avoir été présentée aux membres de l'AG de la FAF en présence du wali de Tlemcen en octobre dernier. Situé sur le plateau de Lalla Setti sur une surface concédée de 3 ha, le CTR est composé de 5 terrains dont un aux normes de compétition, un gymnase, un bloc administratif, un centre médical, un bloc pédagogique et un pole Académie avec un hébergement de 27 chambres.

Des centres techniques d'excellence pour le football de haut niveau

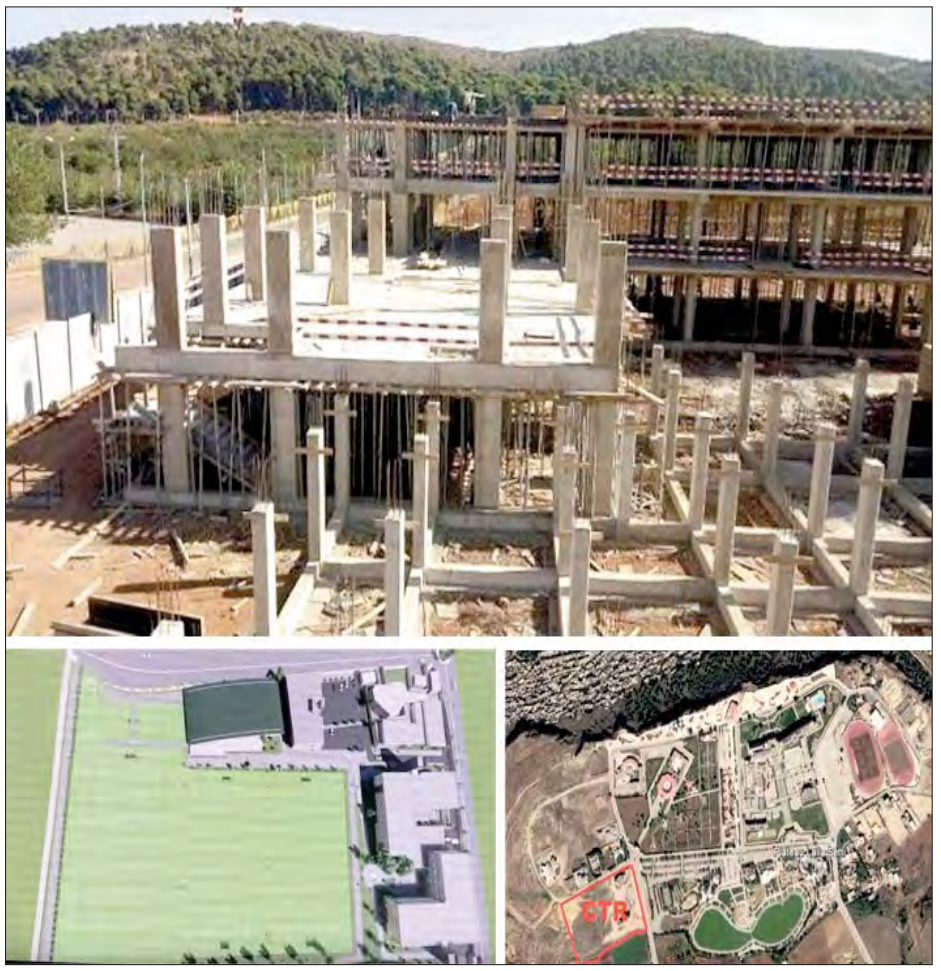
Ce centre doit servir de future base à Direction technique régionale (DTR) d'Oran afin d'y accueillir les techniciens, les arbitres et les sélections régionales pour des regroupements et de la formation, mais aussi une Académie régionale. Il pourra aussi servir de lieu de regroupement pour les sélections nationales ainsi que pour les mises au vert ou les préparations des clubs.
Le but est de doter la FAF et ses démembrements d'un outil spécifiques au football disponible en permanence et en gestion propre. Contrairement aux structures du ministère de la Jeunesse et Sports qui sont omnisport avec des terrains pas toujours adaptés, les CTR seront des centres d'excellence dédiés au football de haut niveau.

Zetchi veut aller vite pour faire taire les oppositions

Rappelons que les projets de centres techniques régionaux en gestation qui sont au cœur du projet de la FAF de Kheireddine Zetchi ont fait couler beaucoup d'encre, d'autant que le précédant bureau fédéral sous la présidence de Mohamed Raouraoua voulait utiliser cet argent pour la construction d'un hôtel 4 étoiles à Dely Ibrahim, qu'il estimait plus rentable pour la fédération. Mohamed Raouraoua qui a lancé officiellement le professionnalisme estime que la formation est du ressort des clubs et non de la fédération. Alors que l'Etat a concédé des terrains à la plus part des clubs professionnels du pays, aucun n'a construit de structures d'entraînement ou de formation.
Deux clubs se sont lancés l'an dernier, la JSK et l'USMA, mais pour des raisons différentes les 2 chantiers sont à l'arrêt.

4 CTR projetés, des conventions en attendant

Près de 2 ans et demi après son élection, Kheireddine Zetchi a lancé la première Académie fédérale sous sa présidence à Khemis El Khechna il y'a quelques jours, après avoir signé une convention de 3 ans pour l'utilisation des structures de l'Office Olympique de la wilaya (OPOW) de Aïn Defla.Trois autres CTR doivent voir le jour dans plusieurs régions du pays où l'Etat via ses walis à concédé des terrains à la FAF comme



à Saïda, Batna ou encore El Tarf.
En attendant, la FAF a signé en mars derniers deux autres conventions avec la MJS pour utiliser durant 5 ans des écoles régionales des sports olympiques (ERSO) livrées en 2012 et 2014 et sous exploitées à Sidi Bel-Abbès et Biskra.

L'adoption des modalités d'accession et de rétrogradation à l'ordre du jour du BF demain à Ouargla

Plusieurs points seront à l'ordre du jour de la réunion mensuel du Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF) prévue lundi 30 septembre à Ouargla, dont certains revêtent une grande importance entre autres l'adoption des modalités d'accession et de rétrogradation du nouveau système de compétition, a indiqué l'Instance fédérale, ce samedi. Le 16 septembre dernier au Centre technique national de Sidi Moussa, l'Assemblée générale de la FAF avait adopté un nouveau système pyramidal de compétition qui donnera certainement un nouveau souffle au football dans le sud à travers la création de deux groupes (Sud-ouest et Sud-est) au niveau de la Division nationale amateur (DNA).
Outre l'adoption des modalités d'accession et de rétrogradation d'un nouveau système pyramidal de compétition, la réunion de ce lundi, sera l'occasion de l'annonce de la composante de la Direction nationale de contrôle et de gestion des clubs (DNCG) et bien d'autres sujets inhérents aux activités du sport-roi. En marge de cette réunion, le président de la FAF, Kheireddine Zetchi et les membres du BF, seront conviés à quelques visites, comme le siège de la Ligue régionale de football d'Ouargla, le siège de la Direction technique régionale au niveau du stade du 24-Février, ainsi que des entretiens avec le nouveau wali, Aboubakr Essedik Boucetta.Pour sa part, et avant l'entame des travaux du BF, Ali Baâmeur, président de la Ligue régionale de football d'Ouargla, fera un exposé détaillé sur la situation et les activités de la structure qu'il préside.

Amical

Le match Algérie-Colombie se jouera à guichets fermés

Aussitôt mis en vente, la quasi-totalité des 40 000 tickets du match Algérie-Colombie du mardi 15 octobre prochain à 21h au Stade Pierre-Mauroy à Lille ont été vendus. Une situation qui n'a surpris personne vu l'engouement provoqué par l'annonce de la programmation en France auprès de la communauté algérienne établie dans l'hexagone. Le match aura donc lieu à guichet fermé car la direction du stade a précisé qu'aucun ticket ne sera vendu au niveau des guichets du stade ; il y aura du monde, et ce monde-là dérange à plus d'un titre, notamment les habitants de Lille qui n'ont pas hésité à commenter le lancement de l'opération, mercredi passé. Certains ont entamé la recherche d'endroits pour stationner leurs véhicules au moins le jour du match, car d'après eux la venue des supporters algériens va faire du grabuge, ils sont convaincus que ça va dégénérer, une occasion pour notre public de prouver le contraire et veiller à ce que tout se passe dans le calme, et clouer le bec aux porteurs de ces préjugés. Il faut dire que la communauté algérienne en France et dans les autres pays européens est très grande, et elle rêve depuis quelque temps d'un match sur le sol français, elle aura ce qu'elle a souhaité, elle aura l'occasion de voir chez elle le trophée de la Coupe d'Afrique qui voyagera avec l'EN en France, 11 ans après les malheureux incidents du Stade de France. C'est dire que l'occasion sera beaucoup plus pour faire la fête et assister à un match de foot. D'ailleurs, les prix des tickets ont été étudiés et depuis mercredi on sait qu'ils sont largement à la portée de tout le monde, avec notamment 5 catégories et 5 prix qui vont de 20 € jusqu'à 75 € maximum.

Ligue 1

L'USM Bel-Abbès se prépare à lancer son Académie de football

L'USM Bel-Abbès lancera prochainement sa nouvelle Académie de football au niveau du centre régional de la discipline de la ville, a-t-on appris, hier, auprès de la direction de ce club de Ligue 1. Cette Académie entre dans le cadre de la politique du club visant à redonner à la formation ses lettres de noblesse, a déclaré le directeur général de l'USMBA, Kaddour Benayada. Par ailleurs, ce même responsable a affirmé que depuis l'ouverture du capital social de la société par actions (SSPA) de ce club, aucun postulant au rachat des actions de cette SSPA ne s'est manifesté d'une manière officielle. Cette précision fait suite aux informations annonçant le rachat imminent par l'ex-président du MC Oran (Ligue 1), Ahmed Belhadj, dit «Baba», de la majorité des actions de la SSPA/USMBA surtout après l'annonce par l'actuel actionnaire majoritaire de la dite société, Abdelghani Hennani, de son désir de vendre ses actions et se retirer de la présidence de la formation-phare de la «Mekerra». «Certes, Baba a pris part à une réunion avec des actionnaires de la SSPA du club, mais sans pour autant effectuer une quelconque démarche officielle auprès du notaire pour racheter des actions de notre société», a précisé le DG d'El Khedra qui s'est dit, au passage, impatient de voir les récentes promesses du ministre de la Jeunesse et des Sports, portant sur l'affectation des clubs de l'élite à des entreprises publiques, se concrétiser sur le terrain. «Nous avons toujours milité pour cette option surtout que d'autres clubs de la Ligue 1 bénéficient du soutien d'entreprises publiques. La nouvelle stratégie du gouvernement concernant le football professionnel comme révélé par le ministre de la Jeunesse et des Sports constituera sans doute le salut du sport-roi du pays en proie à d'énormes problèmes, notamment sur le plan financier», a encore dit le même responsable. L'USMBA a signé, mardi passé, sa première victoire de la saison en allant s'imposer sur le terrain de l'US Biskra pour le compte de la 5e journée du championnat, rappelle-t-on. Cette victoire a coïncidé également avec la 2e sortie du nouvel entraîneur de l'équipe, Abdelkader Yaïche, qui a écopé pour la circonstance d'une suspension d'un match de la part de la commission de discipline de la Ligue du football professionnel, rappelle-t-on.

Coupes africaines

Les Algériens pour un sans faute

Les quatre représentants algériens dans les deux coupes africaines sont en ballotage très favorable avant d'aborder leur manche retour ce dimanche. Toutefois, cela ne signifie aucunement que leur rendez-vous de ce soir sera une simple formalité pour la qualification au prochain tour.

Il va falloir confirmer les bons résultats enregistrés lors des matches aller, il y a une quinzaine de jours environ. Ce qui n'est pas vraiment acquis d'avance. A commencer par la JSK en ligue des champions, qui a vécu ces derniers jours des perturbations suite aux incidents qui ont émaillé sa dernière rencontre de championnat à domicile contre le CRB. Avant d'embarquer pour Conakry, le moral n'était pas vraiment au beau fixe chez les Canaris, comme l'a confirmé leur coach, Hubert Velud. «Ce qui s'est passé après l'interruption de la rencontre face au CRB c'était un traumatisme pour les joueurs. C'est une émotion qu'il faut gérer et évacuer. Il faut regarder devant soi et ne penser qu'au match de ce dimanche face à Horoya Conakry», a-t-il déclaré avant le départ. La JSK forte de ses deux buts d'avance, possède néanmoins une marge sécurisante pour pouvoir se sortir du guêpier guinéen. Mais tout le monde s'attend à une grande réaction de Horoya Conakry devant son public. La formation guinéenne est loin d'avoir abdiqué.
«Ce match retour ne sera pas facile. Je connais bien l'Afrique et on ne sait pas ce qui va se passer. On a les moyens pour arracher la qualification et on fera tout pour l'avoir, mais notre mission ne sera pas aisée. On est ici pour la victoire. C'est important de marquer au moins un but», a indiqué le coach kabyle. En effet, ce serait une erreur et très risqué pour la JSK de se contenter de défendre pour préserver ses deux buts d'avance. Trop subir le match face à un adversaire aussi redoutable que Horoya possédant de surcroit de bonnes individualités, n'est pas du tout recommandé. Il faudra éviter le naufrage qu'a connu l'équipe face à Al Merreikh lors du tour précédent, avant de se ressaisir in extremis pour arracher une qualification miraculeuse dans le temps additionnel.
La mission de l'USMA, toujours dans la prestigieuse compétition africaine, face aux Kenyans de Gor Mahia, parait moins ardue que celle de la JSK. Les Rouge et Noir dont la situation administrative et financière reste toujours floue, abordent cette rencontre avec sérénité et optimisme, même si leur coach Dziri Billel aurait aimé disputer un match de championnat avant de s'envoler pour Nairobi. Vainqueurs sur le score de 4 à 1 à Blida, Ellafi et ses camarades pourront voir venir. Il leur suffit de bien s'appliquer et rester bien concentrés tout au long de la partie pour valider leur ticket qualificatif à la phase des poules. Les Usmistes devront néanmoins composer sans leur gardien expérimenté Zemmamouche, mais aussi sans Koudri et Benchaâ laissés à la maison pour cause de blessure. Mais l'effectif de l'USMA est assez riche pour pouvoir les remplacer du moins pour ce match. Les Kenyans pour leur part, vont tenter d'entrée le tout pour le tout pour faire douter les Usmistes. C'est pourquoi la vigilance sera de mise, car on ne sait jamais ce qui peut arriver dans un match.En coupe de la CAF, le CRB a ramené un bon d'Egypte face au Pyramids (1- 1). Il va falloir finir le boulot ce soir au stade du 5-Juillet sur une pelouse en piteux état, il faut l'avouer. Un nul vierge suffirait au bonheur des Belouizdadis, même s'il ne faut s'en contenter. Au match aller, les poulains de Abdelkader Amrani se sont montrés supérieurs à leur adversaire dans tous les compartiments du jeu, mais un match ne ressemble jamais à un autre. Les Egyptiens peuvent s'avérer plus dangereux en dehors de leur base. D'autant qu'ils n'ont plus rien à perdre. C'est un match piège pour le Chabab qui possède toutefois les moyens et les capacités pour se qualifier, surtout qu'il sera soutenu par ses nombreux fans qui vont venir en masse garnir les travées du stade Olympique.Enfin, le Paradou, le novice, tentera de réaliser l'exploit de ce tour en éliminant un habitué des joutes africaines, le CS Sfaxien en l'occurrence.



Personne ne donnait chère de la peau des Académiciens avant cette double confrontation. Mais après la victoire (3 à 1) du PAC au match aller, la bande de Chalo y croit. Benayad et ses camarades seront néanmoins soumis à une grande pression à Sfax. Pourront-ils la gérer jusqu'au bout ? C'est la grande question que l'on se pose, sachant qu'ils n'ont pas assez d'expérience dans ce domaine. Leur vulnérabilité en dehors de leur base est leur grande faiblesse. C'est même leur talon d'Achille. Mais gageons qu'avec de la solidarité et du courage, ils pourront préserver leur avantage acquis au match aller et écarter de leur chemin les Tunisiens. C'est tout le mal qu'on leur souhaite.

Ali Nezlioui

Programme - Heure algérienne

Ligue des champions

- A Nairobi : Gor Mahia-USMA à 14h
- A Conakry : Horoya AC-JSK à 16h

Coupe de la CAF

- Au 5-Juillet : CRB-Pyramids 17h45
Sfax : CSS-PAC 18h

Selon les informations de Tuttosport

Atal dans le viseur de la Juventus

La direction de la Juventus de Turin serait très intéressée par le profil de l'international algérien, Youcef Atal. Les responsables italiens seraient en train de travailler sur plusieurs profils pour un renforcement du poste de latéral droit. Les Bianconeri ont activé la piste du champion d'Afrique ainsi que celle du défenseur du Paris Saint-Germain, Thomas Meunier. La direction de l'OGC Nice avait décidé, lors du Mercato d'été dernier, de ne pas céder l'ancien du Paradou. Ce dernier est pisté par plusieurs clubs européens. Youcef Atal est en train de réaliser un bon début de saison avec les Niçois en Ligue 1.

AS Monaco

Islam Slimani : «On ne croyait pas beaucoup en moi»

Prêté par Leicester City à Monaco, l'attaquant algérien Islam Slimani est revenu sur ses débuts de rêves sous le maillot du club de la Principauté. «Le coach connaît mes qualités, il sait m'utiliser et me donner confiance. Pour moi le plus important c'est donner le maximum pour l'équipe. Quand tu joues bien et que tu es en confiance tu peux prendre plus facilement de plaisir», a confié l'ancien joueur du Sporting Portugal au sitte officiel de l'ASM, relayés par Footmercato, avant d'ajouter : «Quand le collectif fonctionne, les individualités sont mises en valeur (…) C'est toujours bien de découvrir de nouveaux championnats. Je me sens bien, j'essaye toujours d'aider l'équipe. Au début de saison on croyait pas beaucoup en moi. C'était même un avantage».

OGC Nice

Ounas indisponible pour 6 semaines



Blessé, mardi passé, au genou lors du dernier match de son équipe en championnat face à l'AS Monaco (3-1), l'international algérien de l'OGC Nice, Adam Ounas (22 ans) sera indisponible pour 6 semaines selon le journal l'équipe. En effet, au début son absence était estimé à dix jours, puisque même son entraineur Patrick Vieira a fait savoir en conférence de presse que «Plus de peur que de mal. Il en a à peu près pour 10 jours. On ne l'aura pas pour les deux prochains matchs», Finalement l'attaquant niçois ratera plus de match dont ceux du mois d'octobre. L'international algérien va très probablement subir une légère intervention chirurgicale. Ounas fera donc l'impasse sur le match d'aujourd'hui face à Lille (8e journée), il sera également forfait face respectivement à Nantes (9e journée) samedi prochain, contre le PSG (10e journée) le 18 octobre, face à Strasbourg (11 éme journée) le 26 octobre. Il fera son retour peut-être le 29 octobre en coupe de la ligue face à le Mans. En tous, Ounas ratera quatre rencontres en plus des deux matchs amicaux avec la sélection algérienne face au RDC (12 octobre) et la Colombie (15 octobre). Pour rappel, Adam Ounas est sorti sur civière lors du dernier match des Niçois face à l'AS Monaco, il avait été remplacé par Hichem Boudaoui.

CAF

Benguit qualifie l'Espérance en phase de poule

Le milieu international algérien Abderaouf Benguit (23 ans) a donné la victoire à l'Espérance de Tunis en match retour du premier tour de la Champions League Africaine contre les tchadiens d'Elect-Sport. Les Tunisiens qui avaient ramené le match nul 1-1 de N'Djamena il y'a 2 semaines ont faillit connaitre une élimination retentissante après avoir été menés chez eux au stade de Radès sur le score de 0-1 à la mi-temps. L'ES Tunis qui comptait autant de tunisiens que d'algériens au coup de sifflet avec les titularisations de Bedrane, Chetti, Benguit et Bensaha, va égaliser par l'Ivoirien Ibrahim Ouattara à la 62e mn. Il ne restait plus que 8 mn dans le temps réglementaire quand le polyvalent joueur issu de l'académie du Paradou Raouf Benguit ne marque le but de la victoire. Servi par le libyen Elhouni en légère position de hors-jeu, «Pannuci» comme il était surnommé au PAC doit s'y reprendre à 2 fois pour tromper le gardien adverse qui l'avait contré une 1e fois. Ce jeune joueur de 23 ans qui compte 3 sélections en équipe d'Algérie pourrait faire son retour lui qui peut évoluer aussi bien comme latéral que comme milieu de terrain.

www.lechodalgerie-dz.com Dimanche 29 Septembre 2019 - 29 Mouharram 1441 Nº 2206 - prix : 10 DA - 1€

L'ECHO D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Météo	Alger	Oran	Constantine	Béchar	Ouargla
Min° / Max°	18°/30°	18°/28°	13°/33°	22°/41°	22°/42°

Horaires des prières Alger	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
	05:09	12:39	16:01	18:39	19:59

74e session de l'Assemblée générale de l'ONU

Boukadoum : «L'Algérie demeure attachée à l'édification de l'UMA»

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a réaffirmé, ce vendredi, aux travaux de la 74e session de l'Assemblée générale (AG) de l'ONU, l'attachement de l'Algérie à son choix stratégique visant la poursuite de l'édification de l'Union du Maghreb arabe (UMA), déplorant l'absence de solution définitive garantissant au peuple sahraoui son droit légitime à l'autodétermination. «L'Algérie demeure attachée à son choix stratégique visant à poursuivre l'édification de l'UMA dont le coup d'envoi avait été donné à Alger il y a 3 décennies», a souligné Boukadoum dans son intervention, ajoutant que «mon pays est pleinement disponible à traduire cet objectif auquel aspirent nos peuples». Déplorant, par ailleurs, l'absence de la dynamique qu'avait envisagé le SG concernant la question du Sahara occidental, le chef de la diplomatie a indiqué avoir «reçu, non sans regret, la nouvelle de la démission de l'émissaire personnel du SG de l'ONU, Horst Köhler, et nous souhaitons vivement que l'esprit de dialogue règne entre les frères dans le Royaume-Uni et le Front Polisario dans le but de parvenir à une solution définitive garantissant au peuple sahraoui son droit légitime à l'autodétermination, conformément aux principes de la Charte des Nations unies et aux résolutions de l'AG et du Conseil de sécurité y afférentes».

T. M.



MDN

Gaïd Salah en visite de travail et d'inspection à la 2e Région militaire à Oran

Le chef d'état-major de l'armée, Ahmed Gaïd Salah, a effectué, depuis ce samedi, une visite de travail et d'inspection à la 2e Région militaire à Oran, a indiqué le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.
Lors de cette visite, le général de corps d'armée «supervise un exercice naval au niveau de la Façade maritime ouest, procède à l'inspection de certaines unités et tiendra des réunions d'orientation avec les cadres et les personnels de la 2e Région militaire», précise la même source.

Hommage à Chirac

Une trentaine de chefs d'État et de gouvernement annoncés

Une trentaine de chefs d'État et de gouvernement étrangers, dont Vladimir Poutine, sont attendus, lundi, à Paris, pour rendre hommage à l'ancien président français Jacques Chirac, dont le décès jeudi a suscité de nombreuses réactions internationales. Outre le président russe, ses homologues italien Sergio Mattarella et congolais Denis Sassou Nguesso, les Premiers ministres libanais Saad Hariri et hongrois Viktor Orban doivent participer au service solennel prévu, lundi à 12h (10h GMT) en l'église Saint-Sulpice, a indiqué, ce samedi, le palais présidentiel de l'Élysée. Dès vendredi, le président allemand Frank-Walter Steinmeier, celui de la Commission européenne Jean-Claude Juncker ainsi que le Premier ministre belge Charles Michel avaient annoncé leur présence.

Forum des compétences algériennes

Participation de 60 chercheurs et chef d'entreprises venus de 20 pays

La première conférence du Forum des compétences algériennes (FCA) organisée, samedi à l'Aurassi (Alger), sous le thème : «les compétences algériennes au service de la nation» a vu la participation d'une soixantaine de chercheurs et chef d'entreprises venus d'une vingtaine de pays.
Ce panel de cadres veut être «un trait d'union entre ces compétences et les autorités», selon son Président Adel Ghebouli. «Au regard de la qualité des différentes compétences qui ont répondu favorablement à notre invitation, des ateliers ont été ouverts pour échanger les informations et les expériences des uns et des autres dans leurs domaines respectifs», a-t-il ajouté.
Les présents ont ensuite rejoint les ces ateliers qui couvrent des domaines divers (santé et industrie pharmaceutique, énergies renouvelables, numérisation et économie et l'investissement). Chacun peut ainsi apporter sa contribution à l'effort du développement national. Il s'agit, selon le Dr Ghebouli «de sortir avec une feuille de route applicable à moyen terme au vu de l'urgence de la situation socio-économique du pays». «Les compétences algériennes qui ont, pendant longtemps, été marginalisées veulent apporter leur contribution, d'autant plus qu'elles ont une vision intéressante pour faire sortir le pays de cette crise», a-t-il soutenu. Et pour son convaincre, il citera l'exemple d'«un professeur en criminologie venu des Etats-Unis pour proposer un projet de construction de villes nouvelles avec une organisation différente des quartiers, des écoles et des universités à même de réduire sensiblement la délinquance dans nos villes».

USPM

Ouverture aujourd'hui de la 7e session à Oran

La 7e session de l'Université de santé publique du Maghreb (USPM), débute aujourd'hui, à Oran, en présence de plus de 100 participants d'Algérie, du Maroc et de Tunisie. Cette rencontre permettra de débattre des questions de santé publique, à travers des thématiques portant sur les politiques et systèmes de santé et de protection sociale, sur les soins, la santé des femmes et des jeunes, et plus largement, la place de la santé dans la société et face aux défis du développement des pays du Maghreb, dans le contexte de la mondialisation. Selon les organisateurs, cette manifestation sera une opportunité de rapprochement, un lieu de rencontres et un moment privilégié d'échanges, de questionnements et de réflexion sur les enjeux scientifiques, économiques, sociaux et éthiques autour de ces thématiques prioritaires de santé publique. La manifestation s'organisera autour d'une thématique centrale et commune en l'occurrence «Améliorer l'accès aux soins essentiels pour tous, une nécessité et une urgence». Plusieurs sous-thèmes déboucheront de ce thème principal dont «Santé et développement : levier économique et droit pour tous», «Santé et protection sociale», «Santé de la mère et de l'enfant» et «Santé, médicaments, coûts et risques». Les travaux se poursuivront jusqu'à jeudi prochain.
Cette session est organisée par le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle d'Oran, avec la participation et en partenariat avec la Conférence régionale des Universités de l'Ouest (CRUO), de la faculté de médecine d'Oran1, de l'Agence thématique de Recherche en Sciences de la Santé (ATRSS) et de la Fondation Hanns Seidel.

• Présidentielle en Tunisie

La date du 2e tour fixée pour le 13 octobre prochain

Le 2e tour de l'élection présidentielle anticipée en Tunisie aura lieu le 13 octobre prochain, a déclaré, hier, Anis Jarboui, membre de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE), cité par l'agence tunisienne TAP. Le premier tour du scrutin présidentiel anticipé a été organisé le 15 septembre dernier. Le candidat indépendant Kaïs Saïed y est arrivé en tête du classement avec 18,4% des suffrages, avant Nabil Karoui, président du parti Qalb Tounes (Au Cœur de la Tunisie), avec 15,58% des voix. Le 2e tour opposera l'universitaire Kaïs Saïed et l'homme d'affaires Nabil Karoui, actuellement en détention provisoire, pour des soupçons de «blanchiment d'argent et fraude fiscale».
Le bureau en charge des pourvois électoraux au siège du Tribunal administratif de Tunis a reçu cinq dossiers contestant les décisions rendues en première instance sur les résultats du premier tour de la présidentielle anticipée. Le Tribunal administratif avait précisé, ce jeudi, dans un communiqué, que les pourvois en appel soumis à l'Assemblée plénière de la juridiction concernant les résultats du premier tour du scrutin présidentiel, ont été intentés par les candidats Hatem Boulabiar, Néji Jalloul, Youssef Chahed, Slim Riahi et Seifeddine Makhlouf.

• Zimbabwe

Mugabe enterré dans son village natal de Kutama

Des centaines de personnes, pour l'essentiel membres de sa famille et voisins, se sont réunies, hier, pour l'enterrement de l'ancien président du Zimbabwe Robert Mugabe dans son village natal de Kutama, dans le nord-ouest du pays, ont rapporté des médias locaux.
La dépouille de l'ancien dirigeant du pays doit être inhumée dans sa propriété, conformément aux exigences de ses proches. Depuis la mi-journée, de nombreux invités revêtus d'un T-shirt blanc barré des mots «libérateur», «père fondateur» ou «porte-drapeau» ont rendu hommage au défunt par des chants et des danses. En début d'après-midi, sa veuve Grace Mugabe et ses enfants ont accompagné son cercueil de la maison où il reposait jusqu'au lieu de la cérémonie, au milieu d'une cour. Cet enterrement marque l'épilogue d'un bras de fer qui oppose depuis des semaines les proches de l'ancien chef de l'Etat au gouvernement de son successeur, Emmerson Mnangagwa, autour du lieu de sa dernière demeure. Mort le 6 septembre à l'âge de 95 ans dans un hôpital de Singapour, Robert Mugabe devait initialement reposer au Panthéon national des héros de la lutte de Libération, à Harare, ainsi que le souhaitaient les autorités. Mais sa famille a finalement eu le dernier mot et annoncé cette semaine qu'il serait enterré à Kutama.


L'ECHO
D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information
www.lechodalgerie-dz.com